



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

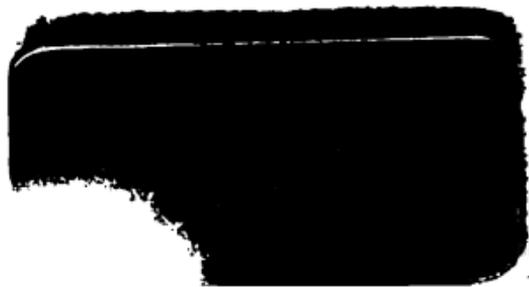
511

m

1690,3

EUV. 511 ^m - 1690,3

Mercur



<36613075580015

<36613075580015

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

MARS 1690.



A PARIS.

GALERIE-NEUVE DU PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois , & on
le vendra Trente sols relié en Veau ,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

Et **MICHEL GUEROUT**, Galerie-neuve
du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXX X,

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Bayerische
Staatsbibliothek
München



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour le Mercure , on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms , en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires , & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour , pourveu qu'ils ne desoblignent personne , & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoient , & sur

A ij

A V I S.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le sieur Guerout qui debite presentement le Mercure, a rétably les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure longtemps avant qu'il soit arrivé dans

A V I S.

les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Guerout, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si-tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant qu'on en fasse le debit ; & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit sieur Guerout, puis qu'il se charge de faire les paquets luy-mesme & de les faire

A iij

A V I S.

porter à la poste ou aux Messagers sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'estre content.



MERCVRE

GALANT

MARS 1690.

SI les belles Lettres & les Sciences fleurissent rarement dans un Royaume dont le Souverain est en guerre avec quelqu'un des Princes ses voisins, elles devroient estre sans app-

A iiij

8 MERCURE

puy , & presque entierement oubliées dans un Estat , dont un monde d'Ennemis témoigne avoit juré la ruine , & dont le Monarque ne se voit environné que de Souverains qui ne sçauroient supporter l'éclat de sa gloire. C'est la situation, où se trouvent aujourd'huy la France & le Prince qui la gouverne ; mais comme il n'y a rien que d'extraordinaire dans la vie d'un si grand Monarque , tout marche d'un pas égal dans son Royaume ; chacun y jouit des libéralitez qu'il a

GALANT. 9

coutume de faire ; les pensions y sont payées de mesme qu'en temps de paix ; on y reçoit des gratifications, & tout récemment celles que ce Prince donne aux personnes qui se distinguent dans les belles Lettres, & dans les Sciences, viennent de faire connoître que la guerre n'a rien changé à leur égard. Il y a beaucoup à dire là-dessus ; & plus encore à penser ; mais je laisse ce soin aux Ennemis de la grandeur de Sa Majesté. Rien ne les doit épouvanter davantage, & ne

10 MERCURE

peut faire mieux voir que toutes leurs menaces & tous leurs armemens n'ont pas causé la moindre alteration en France, & que son Souverain a pris de si justes mesures, que tous les efforts de ses Ennemis ne sçauroient jamais servir qu'à faire briller sa gloire avec plus d'éclat. Vous en serez convaincuë en lisant l'Imitation que je vous envoie du Pseaume, *Quare fremuerunt Gentes.* Vous y trouverez beaucoup de rapport aux Lignes que l'on a formées contre ce Prince,

GALANT. II

pendant qu'il prend le party de l'Eglise en secourant le Roy d'Angleterre. Il n'y a rien de plus juste que cette Imitation, & on peut s'en affeurer en confrontant chaque verset du Pseaume avec les quatrains François.



IMITATION

Du Pseaume *Quare fremuerunt Gentes*, sur la situation des Affaires du temps.

D'où vient que tant d'Etats s'élevent & s'irritent ?
Et quels sont (juste Ciel) les motifs,
les sujets

12 MERCURE

*De ces vains & vastes projets ,
Que dans leur noir conseil les Na-
tions meditent ?*

*§
Que de Peuples liguez , de Princes
& de Rois [son Eglise ,
Contre l'Oint du Seigneur , & contre
Qu'un seul Monarque favorise ,
Lors qu'ils conspirent tous pour la
mettre aux abois !*

*§
Rompons les nœuds sacrez de l'u-
nion Chrestienne ,
Fuions le joug pesant qu'on nous
veut imposer.*

*Il faut (disent-ils) tout oser :
Evitons nostre perte , en resolvant
la sienne.*

*§
Mais le Moderateur de la Terre &
des Cieux ,*

GALANT. 13

*Qui sçait calmer les flots, & borner
leur audace ,
Se moquera de leur menace ,
En reprimant l'essor des Aiglons
furieux.*

2

*Par tant de noirs complots sa fureur
allumée ,
D'un éclat imprévu troublera leurs
esprits ;
Ils seront confus & surpris ,
De voir tous leurs desseins s'exhaler
en fumée.*

3

*Pour moy, que le Seigneur établit
Sonverain ,
Pour publier ses loix & protéger
l'Eglise ,
Dans une si juste entreprise
Je soutiendray toujours l'ouvrage de
sa main.*

14 MERCURE

2

*J'attens l'heureux effet de sa sainte
promesse ,*

*C'est pour cela , dit-il , que je vous
ay fait Roy ,*

*Qu'en vous engendrant par la Foy
Sur tous les autres Rois vous avez
droit d'aînesse.*

S

*Parlez , & vous verrez remplir
vostre desir ;*

*Vous briserez le Trône & du Scythe
& du More ,*

*Et du Couchant jusqu'à l'Aurore
Vos Neveux regneront selon vostre
plaisir.*

S

*Je vous feray dompter ces Nations
rebelles ,*

*Avec-la fermeté d'un Sceptre tout de
fer ;*

GALANT. 15

*Et ces noirs supposts de l'Enfer
Seront bieu-tost changez en des Sujets
fidelles.*



*Ouvrez donc tous, les yeux à ces vi-
ves clarteZ,*

*Vous autres Souverains qui gouver-
nez la terre ;*

*Songez que vous n'estes que
verre,*

*Et redoutez l'effet de tant de veri-
teZ.*



*Craignez d'un Dieu vangeur les ju-
gemens terribles,*

*Plus vous estes pnissans, & plus
soyez soumis ;*

*N'insultez point vos Ennemis ;
Ceux que son bras soutient son u-
jours invincibles.*

Cessez contre un Aîné de lancer tant
 de traits,
 Et loin de l'insulter & luy faire la
 guerre,
 Honorez-le dessus la terre,
 Et joignez-vous à luy par un baiser
 de Paix.

C'est trop pousser l'envie & l'aigreur
 contre un Frère,
 Sa gloire croist toujours malgré tout
 vostre fiel.
 Craignez de voir tomber du Ciel,
 Sur une injuste guerre une juste
 colere.

Attachez-vous aux loix d'un rigou-
 reux devoir,
 Modérez les transports d'une ardeur
 indiscreté,

GALANT. 17

*Servez Dieu dans la voye étroite,
Détournez sa colere, & craignez son
pouvoir.*

*Cette colere affreuse unie à sa justice,
Est preste d'éclater, & vous menace
tous.*

*Heureux, qui pour parer ses coups,
Met en luy son espoir, & fuit le
précipice.*

D. H. Cél.

Nous sommes dans un
temps tout saint. Ainsi, Ma-
dame, je croy vous faire
plaisir de vous envoyer au
lieu de Chançon nouvelle, le
commencement du *Veni Crea-
tor*, traduit par M^r Perachon,
Mars 1690. B

18 MERCURE

& mis en Musique par M^r
l'Abbé Chastelain, Chanoine
de l'Eglise de Paris. La
Basse-continuë est de M^r le
Roux, Maître de Musique.

E Sprit Divin , Auteur du
Monde,
Répans dans nos esprits cette clarté
seconde

Qui leur donna l'estre & le jour.
Viens remplir tous nos cœurs de cette
grace immense,

Qui fait par son heureux séjour,
Dans l'ouvrage de ta puissance
Le Chef-d'œuvre de ton amour.

Le mesme M^r Perachon
vient de donner un ouvrage

GALANT. 19

considerable au Public. C'est un Poëme qui renferme toutes les principales actions de la vie du Roy, jusques à present. La plupart de ceux sur qui les graces des Princes qui leur peuvent faire du bien, ne sont point encore tombées, & épargnent rarement leur temps pour travailler à de longs Panegyriques, mais ceux qui n'écrivent que pour remercier en font de moins étendus. M. Perachon n'en a pas usé de mesme, & quoy qu'il n'eust qu'un remerciement à faire, il a fait voir

B ij

20 **MERCURE**

que lors qu'il s'agissoit de parler du Roy, il ne pouvoit retenir les mouvemens de son cœur. En effet, toutes les fois que l'on a occasion de commencer son Eloge, l'on sent tant de joye à traiter cette matiere, que le plaisir qu'elle donne suffit seul pour exciter à ce glorieux travail. M^r Perachon, qui avoit esté élevé dans la Religion pretendue Reformée, s'estoit rendu celebre parmy ceux de cette Religion, & comme il estoit devenu un des principaux du Consistoire de Charenton, il

se voyoit employé aux affaires, & aux députations qui regardoient le Corps de ses Confreres. Cependant l'estat où il estoit parmy eux, ne l'empescha point de faire de serieuses reflexions sur la Religion qu'il avoit receüe de ses Ancestres, & il ne crut pas, comme beaucoup d'autres, qu'il suffisoit qu'il l'eust embrassée en naissant, pour s'obstiner à la trouver bonne. Il prit donc une ferme resolution d'examiner la verité, & cela l'obligea de s'attacher à la lecture des Peres de l'E-

22 MERCURE

glise, qu'il voulut seuls consulter. Il y trouva des lumieres qui l'engagerent à se convertir, ce qu'il fit avant la revocation de l'Edit de Nantes. Il travailla ensuite à la conversion de ses Confreres, & plusieurs eurent le bonheur de se sentir convaincus des veritez qu'il leur exposa, & dont ses longues recherches l'avoient convaincu luy-mesme. Rien n'est plus capable de faire ouvrir les yeux à un Heretique, qu'un Heretique habile homme converty. Il connoist les détours &

Les faux-fuyans dont ont accoutumé de se servir ceux qui s'obstinent dans la Religion qu'il a quittée ; & comme ils sont obligez d'en tomber d'accord , ils conviennent bien tost après de la fausseté de leur créance. Pendant que Mr Perachon travailloit utilement aux conversions dont je vous parle , il fit quelques Ouvrages de devotion , & traduisit plusieurs Himnes qui plurent au Roy. Il avoit déjà fait diverses piéces pour la gloire de ce Prince , qui luy fit donner de Brevet d'une

24 MERCURE

pension sur les propres revenus , & non sur les Benefices dont les revenus estoient alors destinez pour les Nouveaux Convertis , Sa Majesté en ayant donné , & en donnant encore tous les jours sur son Tresor Royal. M^r Perachon , tout penetré des bontez que Sa Majesté avoit pour luy, voulut faire un Ouvrage considerable qui en marquast sa reconnoissance , & travailla à un remerciement à la maniere des plus illustres Anciens, c'est à dire , comme Plin à Trajan , Mamertin à Julien,

Julien , Aufone à Gratiën , & plusieurs autres qui ont fait des Panegyriques entiers au lieu de remercimens. On peut affeurer que celuy donc je vous parle a de fort grandes beautez , puis qu'outre que les actions du Roy , racontées sans art & sans ornement , ne laisseroient pas de paroistre inimitables , la Poësie les met dans un plus beau jour ; à quoy contribuë encore le genie de l'Auteur , dont l'Ouvrage est remply de pensées nouvelles ;

Mars 1690. C

26 MERCURE

quelles il a donné un tour fort ingenieux. Je n'en parle qu'après les Illustres , qui travaillent au Journal des Sçavans. Mais pour mieux sçavoir ce que l'on en doit dire , j'attens vostre sentiment quand vous l'aurez lû, ne doutant point que vous n'y trouviez de vives expressions , & de ces grands traits que vous m'avez mandé tant de fois qui vous font plaisir.

Jamais le Public n'a exécuté avec tant d'ardeur & tant de joye les ordres du Roy , qu'en portant dans les Hostels

des Monnoyes de France, l'Argenterie inutile au service, & qui ne sembloit avoir esté inventée que pour contenter les yeux & satisfaire le Luxe, puis qu'elle ne servoit pas seulement à l'ornement des appartemens des Princes & des grands Seigneurs, mais que ceux de plusieurs Particuliers, plus favorisez de la fortune que de la naissance, en estoient remplis; de sorte que c'estoit un abus à reprimer, quand l'Edit qui a esté donné là dessus, n'auroit pas esté utile à

28 MERCURE

l'Etat dans les conjonctures presentes. Il y a souvent du superflu par tout, & il s'en trouve dans l'Eglise comme ailleurs; mais ce que d'un costé l'ambition & la vanité produisent, n'est de l'autre que l'effet d'un zele ardent. Cependant il est quelquefois à propos d'imposer des bornes à ce zele, sans que l'on blâme pour cela la bonne intention de ceux qui le poussent jusqu'à l'excès; & comme c'est dans les choses qui regardent la Religion qu'il paroist ordinairement le plus, il ne

faut pas s'étonner s'il y a tant d'Eglises, & particulièrement de Monasteres, qui ont de l'argenterie au delà de celle qui est nécessaire pour la décence du culte divin. C'est ce qui a obligé le Roy d'écrire à tous les Archevesques & Evesques de son Royaume, pour les exhorter à examiner ce qui s'en trouve dans chaque Eglise de leur Diocese, & ce qu'ils croiront qu'il sera à propos d'y en laisser, outre les Vases sacrez, auxquels Sa Majesté ne permet pas que l'on touche. Cela ne

30 MERCURE

peut faire que du bien aux Eglises qui auront de l'Argentierie superfluë , puis que ce qu'elle produira sera employé au payement des dettes , ou à l'augmentation des revenus de chaque Paroisse ou Communauté , ce qui leur apportera de l'utilité tous les ans ; au lieu que leur Argentierie qui demouroit le plus souvent enfermée , puis qu'elle ne paroissoit qu'en certaines Festes , ne leur apportoit aucun profit.

Je vous envoyay il y a un an un livre de M^r Perrault, de

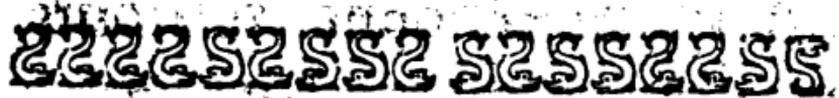
GALANT 31

L'Académie Française, ayant pour titre, *Parallèle des Anciens avec les Modernes*. Le S^r Coignard vient d'en donner au Public un second Volume qui contient un excellent Dialogue sur l'Eloquence / La Poésie aura son tour ; & M^r Perrault traitant la matière à fond avec beaucoup de netteté & de force, il ne sera pas aisé d'y répondre, à moins que d'apporter des raisons contraires qui soient assez fortes pour détruire ce qu'il établit. Cependant les Défenseurs de l'Antiquité

C iii j

32 MERCURE

qui se prétendent toujours tres-bien fondez dans leurs sentimens, que je n'ay point à examiner, ne prenant aucun party, continuent à s'élever contre ceux qui trouvent que les Modernes ne sont dans aucune obligation de ceder aux Anciens. Ils vont jusques aux injures, & c'est cet emportement qui a donné lieu à la Lettre que vous allez lire. Elle est du mesme M^r Perrault, dont le *Boëme du Siecle de Louis le Grand* a émeu cette fameuse querelle.



LETTRE

DE M^r PERRAULT

A M^r Menage.

ENfin , Monsieur . j'ay
eu l'Eloge que M^r Fran-
cis , Poete Hollandois , fait de
moy dans une Harangue Latine
où il parle des qualitez neces-
saires pour former un parfait
Orateur. Cette Harangue a esté
prononcée à Amsterdam au mois
de Novembre dernier. En voicy
les propres termes.

34 MERCURE

Quin & eò nuper audaciae progressus est scriptor Gallicus in horribili illo & sacro libello, quem sæculum Ludovici Magni appellat, ut Marcum Tullium Cicero- nem, si viveret hodie, non in secundo aut tertio ordine Oratorum consistere, sed vix inter mediocres fori Parisien- sis Patronos locum habere posse, affirmare non dubita- verit.

*En cor Zenodoti, en jecur
Cratæis.*

Quam tamen ineptissimi hominis insolentiam carmine sane pulchro Menagius, &

GALANT. 35

in præfatione ad Horatium nupera repressit Dacierius & plures præterea alii. Neque enim hanc ferre possunt superbiam etiam in gente sua, & ignorantiam plusquam puerilem acutioris inter Gallos nasci, & in veterum lectione versati viri. Sed tamen sparguntur hæc in vulgus, legunt juvenes, laudant ephemerides, & malam de antiquis illis heroibus opinionem imbibunt qui parum eos cognitos habent. & perspectos, &c.

Ces paroles, comme vous sca-

36 MERCURE

vez, Monsieur, renduës littéralement en nostre Langue, veulent dire.

Et mesme un Ecrivain François est venu à un tel point d'audace dans cet horrible & execrable Libelle qu'il appelle, *le Siecle de Loüis le Grand*, qu'il n'a point fait difficulté d'asseurer, non seulement, que Cicéron, s'il estoit aujourd'huy au monde, ne feroit mis ny dans le second ny dans le troisiéme rang des Orateurs, mais qu'il auroit peine d'avoir place parmy les Avocats mediocres du Parlement de Paris.

*Voilà le cœur de Zenodote;
voilà le foye de Cratés.*

Aussi Menage a-t-il repoussé l'insolence de ce tres-impertinent homme, par une tres-belle Epigramme, ainsi que Dacier dans sa dernière Preface sur Horace, & plusieurs autres; car les gens qui ont* le nez le plus pointu parmy les François, & qui sont les plus versez dans la lecture des Anciens, ne peuvent souffrir cet orgüeil & cette ignorance plus que

* Façon de parler latine. On dit en cette Langue, *avoir le nez pointu*, pour dire, *avoir le discernement fin.*

38 MERCURE

puerile, mesme dans un homme de leur Nation. Cependant ces choses se répandent dans le public , les jeunes gens les lisent , les Journaux en parlent avec éloge , & ceux qui ne connoissent pas assez ces anciens Heros , & qui ne les ont pas considerez d'assez près , en prennent de méchantes impressions.

N'ay-je pas esté bon Prophete quand j'ay fait ce Madrigal ?

L'agreable dispute où nous nous
amusons

Passera sans finir jusqu'aux races
futures.

Nous dirons toujourns des raisons
Ils diront toujourns des injures.

Ne sont-ce pas là des injures en forme, des injures qui excèdent toutes les libertez permises entre des gens de Lettres; & enfin dire en public qu'un homme est tres-impertinent, qu'on ne peut souffrir son insolence, n'est-ce pas luy faire un veritable outrage? Cependant comme je sçay que ces injures n'ont pas la mesme force en Latin qu'elles auroient en François, je les pardonne de bon cœur à M^r Francius, en faveur des privileges de la Langue Latine, pourveu qu'il fasse reflexion combien peu delicate est

40 MERCURE

cette Langue , combien peu délicats ont esté la pluspart de ceux qui l'ont parlée , & combien le sont encore la pluspart de ceux qui la parlent , puis que pour les mesmes choses où l'on ne daigne pas faire attention quand elles sont en Latin , on se couperoit la gorge si elles estoient dites en François.

Je ne sçay . Monsieur , si vous sçavez ce qui arriva à Saint Merry il y a quelques années , touchant l'Epitaphe de M^r Tarteron . Cette histoire fait bien voir la difference qu'il y a d'une Langue morte à une Langue vivante . M^r Tarteron ; Maistre

GALANT. 41

des Comptes, & fort honneste-
homme, estant mort, ses Heri-
tiers prièrent M. de S. Laurent
Amy intime du Défunt, de luy
faire une Epitaphe. M^r de S.
Laurent, homme d'esprit, comme
vous sçavez, & tres-instruit
de toutes les finesses de nostre
Langue, fit l'Epitaphe, & après
l'avoir montrée à M^r Chape-
lain, & à quelques autres de ses
Amis, il la fit graver en lettres
d'or, & mettre en place. Il n'y
eut pas une syllabe qui ne fust
critiquée. Pourquoy toutes ces
loüanges, disoient les uns ?
Pourquoy n'y en mettre pas

Mars 1690.

D

42 MERCURE

d'avantage, disoient les autres ?
Cecy est trop fort ; cela est
trop foible. Voilà qui est
rampant ; voilà qui est guin-
dé. Sçavans, ignorans, grands
& petits, hommes & femmes,
tout le monde y trouvoit à re-
dire, & depuis le matin jus-
ques au soir, il y avoit une
foule de gens qui lisoient & cen-
suroient l'Epitaphe. M^r de S.
Laurent ayant releu son Ou-
vrage avec les mesmes Amis
qu'il avoit consultez en le fai-
sant, crut avoir trouvé les en-
droits qui bleissoient le public,
& après les avoir reformez, il

fu graver une seconde Epitaphe
 qu'on mit en la place de la
 premiere. Ce fut encore pis ; le
 nombre des Critiques augmenta
 au centuple , & il s'y faisoit
 un tel concours , que le Curé en
 fut scandalisé , & demanda
 qu'on l'ostast. Un homme de
 bon sens dit à M^r de Saint
 Laurent , que le meilleur re-
 mede qu'il y voyoit, estoit de la
 faire traduire en Latin. On sui-
 vit ce conseil , & tout ce grand
 bruit cessa. L'Epitaphe Latine
 est dans S. Merry : où tres-peu
 de gens la regardent , & où elle
 jouit d'un aussi grand repos que

44 MERCURE

le Défunt pour qui elle est faite.
Je ne suis donc point fâché des
injures Latines de M^r Francius.
La seule chose qui me fait peine,
c'est qu'il n'ait pas eu soin de
dire la vérité, car en toutes Lan-
gues on est obligé de la dire.
Voicy de quelle sorte j'ay parlé
de Ciceron dans mon petit Poë-
me de Louis le Grand.

Je voy les Cicerons, je voy les
Demostenes,
Ornemens éternels & de Rome &
d'Athenes,
Dont le foudre éloquent me fait
déjà trembler,
Et qui de leurs grands noms vien-
nent nous accabler.

GALANT. 45

Qu'ils viennent , je le veux , &
que sans avantage
Entre les combattans la gloire se
partage ;
Que dans nostre Barreau l'on les
voye occupez
A défendre d'un champ trois fil-
lons usurpez ;
Qu'instruits dans la Coutume , ils
mettent leur étude
A prouver d'un Egoust la juste fer-
vitude ,
Et qu'en riche appareil la force de
leur art
Eclate à soutenir les droits de Jean
Maillart ;
Si leur haute éloquence en ses dé-
marches fieres
Refuse de descendre à ces viles
matieres ,
Que nos grands Orateurs soient
assez fortunez

46 MERCURE

Pour défendre comme eux des
Cliens couronnez ,

Où qu'un grand Peuple en foule
accoure les entendre

Pour déclarer la guerre au Père
d'Alexandre ;

Plus qu'eux peut-estre alors diferts
& vehemens

Ils donneroient l'effor aux plus
grands mouvemens ,

Et si pendant le cours d'une lon-
gue Audience ,

Malgré les traits hardis de leur vi-
ve éloquence ,

On voit nos vieux Catons sur leurs
riches tapis ,

Tranquilles Auditeurs & souvent
assoupis ,

On pourroit voir alors au milieu
d'une Place ,

S'émouvoir , s'écrier l'ardente Po-
pulace.

GALANT. 47

*Ay-je rien dit dans ces Vers
 qui ressemble à ce que M^r Fran-
 cius me fait dire? Ay-je dit que
 si Ciceron revenoit au monde, il
 ne seroit pas au second, ny mes-
 me au troisiéme rang parmy nos
 Avocats? Si je suis blâmable,
 c'est bien moins d'avoir trop
 élevé nos Orateurs, que de les
 avoir trop abaissez en disant,
 que s'ils estoient assez heu-
 reux pour traiter des matie-
 res aussi importantes que cel-
 les qui occupoient les An-
 ciens, peut-estre réussiroient-
 ils mieux; car un semblable
 peut-estre dans la bouche de leur*

48 MERCURE

Avocat, est une espece d'aveu de leur inferiorité. M^r Francius dit ensuite, Monsieur, que vous avez reprimé mon audace par une belle Epigramme. Vous avez déclaré que cette Epigramme n'est point de vous, cela suffit, & l'on juge aisément que celuy qui l'a faite, n'a mis au bas la premiere lettre de vostre nom, que pour faire tomber le soupçon sur vous, & donner par là de l'autorité à son Epigramme. Quelques-uns ont cru en voyant cette M. que l'Epigramme estoit de quelque nouveau Montmor; Parent du fameux Parasite, que vos Mu-
ses

GULLAEM 49

faï chasser en autres fois si agre-
blement du haut du Parnasse à
coups de fourche. On l'a traduite
en on y a fait une réponse. Voicy
l'Epigramme Latine

Cui seculi titulum dedit, Sabellus
Peraltus tuus, edidit Pœma,
Quo vir non malus esset, putatque
Nostris cedere, Brunius Apellem,
Nostris cedere Tullium Patronis,
Nostris cedere, Varibus Maronem.
O seculum insipiens & inficetum!

Voicy la traduction

Cher Sabellus, ton bon Am y Per-
rault
A fait des Vers que le Siecle il ap-
pelle,
Où ce bon homme assure, & dit
rout haut,

Mars 1690.

E

MERCURE

Que nos le Bruns en sçavent plus
qu'Appelle ;

Que nos Brailleurs font mieux que
Cicéron ,

Que nos Rimeurs l'emportent sur
Maron

O Sicle faite de peu de cer-
velle.

Voicy la réponse.

Des Bons Auteurs que nostre sicle
admire ,

Par tout Montmor ne cesse de
médire.

De sa nature il fut toujours mor-
dant.

A leur éloquence choisie ,

A leur divine Poësie ,

Il ose comparer , tant il est impru-
dent.

Il ose préférer , tant il est impudent ,

De mille vieux bouquins la science
moisie.

O le crasseux! O le vilain Pedant!

Je demeure d'accord que l'Epigramme Latine est belle pour une Epigramme de ce temps-cy; car quoy qu'elle ne soit fondée que sur l'équivoque du mot de Siecle, qui signifie la & mon Poëme, & le temps où nous sommes, & que cette équivoque soit assez froide, cependant comme le plus grand merite des Ouvrages Latins d'aujourd'huy, n'est point d'avoir du sens & de la raison choses trop communes & trop vulgaires, mais d'estre composez des plus beaux endroits des Au-

E ij

52 MERCURE

teurs Classiques, & que ce dernier Vers, O Sæclum insipiens & inficetum, fait allusion à un Vers de Catulle, je comprends bien que cette Epigramme a pour certaines gens une beauté qui les charme & qui les enleve. C'est de ce genre de beauté que brille ce Vers de mon Eloge :

En cor Zenodoti, en jecur Cratetis,
Voilà le cœur de Zenodote, voilà
le foye de Cratés.

Je ne suis pas surpris que cela soit admiré dans un College, mais je m'étonne que la pluspart des Sçavans, & particulièrement des Sçavans en ius, n'ayent

GALANT. 53

pas encore remarqué que s'il est loüable à un jeune Ecoüier de faire voir à son Regent qu'il a bien profité de la lecture des Anciens, en les inserant dans ses compositions, il sied mal à un Maistre de ne pas parler de son chef dans une barangue, d'avoir encore du goust pour toutes ces tripes de Latin, & de vouloir mesme en regaler ses Auditeurs.

Après que M^r Francius a dit deux choses qui ne sont pas vrayes, il en dit une tres-veritable, qui est que M^r D. . . . m'a maltraité dans ses Remarques critiques sur les œuvres

E iij

64 MERCURE

d'Horace, où il fait entendre en plusieurs endroits que je suis un ignorant ; j'en demeure d'accord, que je n'ay point de goust ; cela peut estre, cela peut n'estre pas, & ce n'est point luy qui en sera le Juge, mais il dit une chose dont je suis faché pour l'amour de luy. Il dit en parlant de Pindare qu'il compare à un torrent : Qu'il ne faut pas s'étonner qu'un Auteur moderne, & les ridicules Personnages qu'il introduit s'y soient noyez dès le premier pas. Il est aisé de voir qu'il parle du premier Dialogue de mes Paralleles, où les

Personnages que j'introduis déclarent nettement qu'ils n'entendent point le commencement de la première Ode de Pindare. Il est certain que les Personnages d'un Dialogue sérieux ne peuvent être ridicules que l'Auteur ne le soit encore davantage, & que Ridiculus est une injure qu'on ne dit point à un honneste homme, pour peu que l'on ait de politesse. Cette expression ne fait point d'honneur à M. D. . . .
 J'avoue ingénument que je me suis noyé dans le commencement de la première Ode de Pindare, ou pour parler plus clairement,

E iiij

56 MERCURE

que je n'ay pas entendu le commencement de cette promise Ode mais je croy m'estre noyé avec tout le genre humain, & qu'il vaut mieux comparer Pindare au Deluge. Un verset qu'à un torrent, puis que personne ne s'en est jamais sauvé. Jean-Benoist, le dernier de ses Commentateurs, declare que jusqu'à luy à peine les plus Sçavans ont entendu Pindare., & le bon homme ne l'a pas entendu luy-mesme. Si vous pouviez engager M. D.... à nous donner une explication du commencement de cette Ode qui eust du

sents & vous feriez une bonne
 œuvre, & il ne faudroit pas
 un plus grand miracle que ce-
 luy-là pour me convertir. Dites-
 luy, je vous prie, que je prens
 par tout sa défense contre ceux
 qui l'attaquent. Je ne rencontre
 que des gens qui pretendent que
 sa Traduction d'Horace ne vaut
 rien; & je leur sôtiens à tous
 qu'elle doit estre fort bonne. Et
 en effet, leur dis-je, comment
 ne seroit-elle pas la meilleure de
 toutes, puis que M^r D. . . . a-
 voit eu devant luy cinquante
 ou soixante Interpretes, & qu'il
 n'a eu qu'à choisir les endroits

58 MERCURE

où chacun d'eux à le mieux
rencontré? C'est qui vous fait parler
de la sorte, ajoutay-je, c'est que
ne trouvant pas dans Horace les
beautez ineffables que son ob-
scurité vous avoit fait croire
jusques icy y estre renfermées,
vous vous en prenez mal à
propos à son Traducteur, qui
vous le fait voir tel qu'il est,
et qui n'est qu'une cause in-
nocente du déchet où tombe Ho-
race dans vostre esprit. Quelque
beau que soit Horace, car as-
sûrement cet Auteur est admi-
rable en mille endroits, M^r
D... luy a fait un mauvais

*tour de le traduire, de mesme
que M^r de L. . . . a rendu un
mauvais office à Theocrite en le
traduisant. Vous sçavez le Ma-
drigal que l'on fit à l'occasion
de la Traduction de Theocrite.*

Ils devoient ces Auteurs demeu-
 rer dans leur Grec,
 Et se contenter du respect
 De la Gent qui porte ferule.
 D'un sçavant Traducteur on a
 beau faire choix ;
 On les traduit en ridicule
 Dès qu'on les traduit en François.

*Voicy la Parodie qu'on a fait^e
au sujet de la traduction d'Ho-
race.*

60 MERCURE

Ils devoient ces Auteurs , con-
tens de leur destin ,

Se tenir clos dans leur Latin ,
Trop heureux de charmer la Gent
porte-ferule.

Du doctè & grand D. . . on a beau
faire choix ;

On les traduit en ridicule
Dés qu'on les traduit en François.

*Si la pluspart des Anciens
ne trouvent pas leur compte à
estre traduits , parce qu'une Tra-
duction fidelle leur oste cette
beauté indéfinie & sans bornes ,
que beaucoup de gens y croient
voir au travers de l'obscurité de
leurs expressions , ou au travers
des douces vapeurs que forme*

GALANT. 61

la joye secrete de les entendre mieux que les autres , il est bon que tout le monde les connoisse à fond , & puisse juger de leur veritable merite. Combien d'hommes de tres-bon sens , qui prevenus par les loüanges excessives que l'on donne à ces Auteurs , se consumoient du regret de ne les pas connoistre , se disent l'un à l'autre , Est-ce là donc cet Horace , ce divin Horace que l'on nous vantoit si fort ? Sont-ce là ces fines railleries de la Cour d'Auguste , qu'il falloit admirer sans pretendre en ouïr jamais

62 MERCURE

de parçilles ? Combien de Dames qui ne lisoient qu'avec dédain les Ouvrages de Voiture, de Sarrazin, de Moliere, & de plusieurs autres Auteurs à peu près de la mesme force, & qui persuadées que tout cela ne valoit pas le moindre mot d'Horace, ne cessoient d'envier le bonheur des Dames Romaines, s'écrient en mille endroits de sa traduction, Quelles pauvretes, quelles ordures ! Sont-ce là les jolies choses que l'on nous a tant vantées ? J'avouë franchement que dans le dessein que j'ay de faire voir dans mes

GALANT. 63

Paralèles, que les Modernes valent bien les Anciens, je n'y entens rien en comparaison de ceux qui font de semblables traductions, & que je n'ay garde d'avoir trouvé un chemin pour y parvenir, aussi seur & aussi court que celui qu'ils ont pris. C'est de quoy je vous prie, Monsieur, d'asseurer M^r D... Dites-luy bien encore, s'il vous plaist, qu'il peut continuer à dire de moy tout ce qu'il luy plaira, pourveu qu'il se renferme dans ce qui regarde la littérature, & sur tout, que je ne luy diray jamais d'injures. Comme je ne

64 MERCURE

m'occupe à écrire sur les Anciens
& sur les Modernes que pour
me divertir, je quitterois la toute
la dispute si elle venoit à m'é-
chauffer le moins du monde.
Voilà, Monsieur, la situation
d'esprit où je suis à l'égard de
M^r Francius, & de M^r D...
dont je ne laisse pas d'honorer
beaucoup le mérite, malgré les
choses facheuses qu'ils me disent,
car ce sont leurs manieres, qui
asseurement ne sont pas moder-
nes. J'ay cru, Monsieur, que
je ne pouvois choisir de meilleur.
Juge que vous sur tous ces diffe-
rens; vous, Monsieur, qui con-

noissez si bien les Anciens & les Modernes , vous qui avez le don de toutes les Langues , & qui avez composé des Ouvrages du goust de toutes les Nations & de tous les Siecles. Vous estes si riche en François , en Italien & en Espagnol , que quand le prix excessif , où l'esprit du College a fait monter tout ce qui est Grec ou Latin diminueroit un peu , vous seriez toujours dans une extrême opulence. Je suis avec passion ,

Monsieur ,

Vostre tres , &c.

Ce 21. Février 1690.

Mars 1690.

F

16 MERCVRE

Il m'est tombé entre les mains des Memoires de la Cour d'Espagne, que l'on peut dire nouveaux, puis qu'ils n'ont point esté imprimez, & qu'ils ne commencent qu'à paroistre en Manuscrit. Ainsi je puis vous les envoyer comme une chose qui n'a point encore esté veüe. Si la matiere n'en est pas nouvelle, elle est meflée de tant de circonstances que l'on ne sçait point, qu'elle acquiert par là la grace de la nouveauté. Je vous diray, sans chercher à prevenir vostre goust, que

je n'ay rien vû de plus naturellement écrit que ces Memoires, ny qui fasse plus de plaisir à lire, quand mesme les choses qui y sont traitées, & qui d'elles-mesmes sont fort curieuses, n'attacheroient pas autant qu'elles font. On n'y voit que des faits rapportez nuëment & sans aucuns raisonnemens de l'Auteur; mais ce qu'il dit paroist si vray-semblable de la maniere qu'il le rapporte, qu'il semble que ce soit la verité qui parle elle-mesme. Je n'ay pû sçavoir son nom, mais il

68 MERCURE

doit avoir connu à fond la Cour d'Espagne. Il seroit à souhaiter qu'il sceust de mesme l'interieur des autres Cours de l'Europe, & qu'il nous en donnast des nouvelles aussi seures que paroissent les Memoires, dont je vous envoie le commencement. Ce n'en est que la six ou septième partie. Je vous en envoiray autant sans interruption dans chacune de mes Lettres qui suivront celle-cy, jusqu'à ce que je vous aye fait part de l'Ouvrage entier, ne doutant point que

ce commencement ne vous
attache beaucoup , & ne vous
en fasse souhaiter la suite.

SSSSSSSS:SSSSSSSS

M E M O I R E S

DE LA COUR

D'ESPAGNE.

L Idée que ces Memoires
pourront donner de l'é-
tat du gouvernement present
de l'Espagne, aura sans doute
peu de rapport à celle que la
puissance & la politique des
Espagnols avoient autrefois

70 MERCURE

répandue dans le monde ; mais personne n'ignore que depuis le commencement de ce Siecle l'une & l'autre a toujours esté en diminuant. Ce changement est devenu si grand dans les derniers temps, que d'une année à l'autre l'on auroit presque pû s'en appercevoir.

J'avois vû cette Cour ; & la plus grande partie de l'Espagne il y a quinze ans, On trouvoit encore alors des Ministres de réputation dans les Conseils. On voyoit dans les Finances du Roy & dans le

Commerce des Sujets, encore assez d'argent pour le souvenir des richesses que leur donnoient autrefois les Indes sous un meilleur gouvernement; mais dans le dernier voyage, où durant deux ans j'ay eu occasion de voir continuellement la Cour & les Ministres, j'ay trouvé qu'il restoit à peine quelque trace de l'ancienne Espagne dans le Public & dans les Particuliers.

C'est ce qui m'a porté à écrire ces Memoires, pour faire voir en détail l'extrême

changement de cette Monarchie, qu'il seroit difficile de se persuader, à moins que d'en estre convaincu par une suite de faits que je rapporteray comme je les ay vûs, sans prevention & sans interest.

Je croy qu'avant que d'entrer dans cette Narration, je dois expliquer en peu de mots ce qui regarde quelques personnes principales, quelques Charges, & d'autres choses particulieres à cette Cour, necessaires pour l'intelligence de ce que j'auray à dire dans la suite.

Depuis.

GALANT. 73

Depuis plus de cent ans, les Rois Catholiques tiennent ordinairement leur Cour à Madrid. C'est une assez grande Ville sans murailles, située au milieu de l'Espagne, dans un pays sec & découvert. Le ruisseau de Mançanarez qui passe sous la Ville, a quelque peu d'eau en Hiver, & point du tout en Esté. Cependant on a basté sur ce Ruisseau deux Ponts aussi grands qu'on les auroit faits pour passer le Rhin ou le Danube.

Le Palais du Roy est à l'extrémité de la Ville vers le
Mars 1690. G

74 MERCURE

Midy. La façade est d'Ordre Dorique, d'une pierre comme du grais. Deux Pavillons de brique la terminent à droit & à gauche. Les trois autres costez de ce Palais n'ont ny forme ny rapport entre eux, tous composez d'une quantité de petits Bastimens de brique ou de terre. Au dessus du Palais le terrain qui va en panchant jusques au Mançanarez, est enfermé de murailles, en une situation admirable pour des Terrasses & des Cascades; mais il est inculte, sans bois, sans jardins,

GALANT. 75

sans fontaines ; une assez grande Place fait l'avenue du Palais.

Les grands Officiers de la Maison du Roy d'Espagne, sont le Sommelier du Corps, le Majordome Major, ou Grand-Maistre d'Hostel, & le Grand Ecuyer. Ces trois Charges sont égales en dignité. Le Sommelier du Corps a le pas & le commandement dans l'Appartement du Roy; le Majordome Major, dans le reste du Palais, & le Grand Ecuyer a les mesmes prerogatives hors ces deux endroits.

G ij

76 MERCURE

Après ces trois premières Charges, suivent immédiatement celles des Gentilshommes de la Chambre du Roy, qui portent pour marque de leur dignité une Clef dorée pendue à la ceinture. Ces Clefs sont de trois sortes ; celle qui donne l'exercice de Gentilhomme de la Chambre ; celle qui donne l'entrée sans exercice, & la Clef appelée *Capona*, qui ne donne l'entrée que dans l'Antichambre. Ces Gentilshommes de la Chambre sont en grand nombre. Ceux d'exercice sont 35. ou 40. ils servent par jourtour à tour, &

la plupart des Grands sont de ce premier Ordre.

Les Majordomes ou Maîtres-d'Hotel, ont les mesmes entrées que les Gentilshommes de la Chambre. Ces Charges sont remplies par des personnes de la premiere qualité, comme sont les seconds Fils des Grands d'Espagne. Ils servent par semaine, & ont toute l'autorité du Grand Maître quand il est absent. Ce sont eux qui accompagnent les Ambassadeurs à leur Entrée, & qui introduisent les Ministres

78 MERCURE

Etrangers à l'Audience du Roy. Leur nombre n'est point fixé; mais d'ordinaire il ne passe point huit ou dix.

La Garde du Roy d'Espagne est composée de trois Compagnies indépendantes les unes des autres, & sous differens Capitaines. La Garde Flamande ou Bourguignonne, appelée la Garde de la *Cuchilla*, est proprement la Garde du Corps composée de cent hommes, commandez par le Marquis de Falcéz; la Garde Allemande de pareil nombre d'Archers, dont le Capitaine

110

est Dom Pedro d'Arragon, & la Garde Espagnole de cent Hallebardiers, sous le commandement du Comte de Los Arcos qui est encore Capitaine d'une Compagnie appelée *de la Lancilla*, de cent Espagnols, qui ne sert qu'aux grandes Ceremonies & aux Enterremens des Rois.

En Espagne, les affaires de l'Etat sont gouvernées par un premier Ministre, auquel le Roy donne une tres-grande autorité. Il a sous luy un Secretaire d'Etat, dont le Bureau est dans le Palais

80 MERCURE

mesme. Par les mains de ce Secretaire passe tout ce qui peut venir au Roy & au premier Ministre, & tout ce qui en sort peut estre expedié. Il s'appelle par cette raison, *Secretario del Despacho universal*. Cette Charge est d'une grande consideration. Avant que le Roy & le premier Ministre decident les affaires, elles sont examinées par le Conseil d'Etat, & par divers autres Conseils qui sont en grand nombre á Madrid, comme je le marqueray plus particulièrement, après avoir

fait voir ce qui s'est passé en cette Cour depuis le mois de Juin de l'année 1679. jusqu'au mois de May 1681.

La Guerre qui commença en l'année 1672. entre la France & la Hollande, ayant partagé presque toute l'Europe, les Hollandois la finirent par la Paix qu'ils firent seuls avec la France en l'année 1678. Peu après l'Espagne suivit leur exemple: l'Empereur & l'Empire firent ensuite un Traité séparé avec la France; & enfin l'Electeur de Brandebourg & le Roy

82 MERCURE

de Dannemarc furent les derniers à quitter les armes.

Cette grande Paix entre tant de Princes differens , se traita à Nimégue , & si-tost qu'elle fut rétablie par tout, on pensa dans chaque Cour a envoyer des Ambassadeurs dans celles de ses nouveaux Amis. Le Roy nomma pour l'Ambassade Extraordinaire d'Espagne, le Marquis de Villars, qui avant la Guerre y avoit déjà esté avec ce mesme caractere. Il arriva à Madrid au mois de Juin de l'année 1679. & trouva cette Cour gouvernée

GALANT: 83

par D. Juan d'Austriche,
premier Ministre, & Charles
second, Roy d'Espagne.

Dom Juan estoit Fils naturel de Philippes IV, Depuis la mort de son Pere, & mesme auparavant, il avoit esté toujours éloigné de la Cour pendant que la Reine Marie-Anne d'Austriche gouvernoit l'Espagne dans la Minorité du Roy Charles II. son Fils; mais au commencement de l'année 1677. Dom Juan appuyé d'une cabale des principaux Seigneurs de la Cour, quitta l'Arragon où il s'estoit

84 MERCURE

retiré, vint à Madrid, chassa la Reine, & demeura maistre du gouvernement & de la personne du Roy.

Quoy que Bastard, il avoit toujours eu de grandes idées de pouvoir se faire reconnoistre Infant, & l'élevation que luy donnoit un Ministère absolu sous un Roy de quinze ans, luy facilita les moyens de faire des pas qui tendoient à ce haut rang. Il établit d'abord de ne point donner la main ny le siege chez luy aux Ambassadeurs. Le Nonce, & les autres Ministres de ce

GALANT. 85

caractere , suivirent ses intentions , & le virent sur ce pied.

Le Marquis de Villars vint de France avec des instructions moins soumises à cette pretention. Le Roy Tres-Chrestien ne jugeant pas qu'un Bastard du Roy d'Espagne eust droit de prendre de tels avantages sur son Ambassadeur , luy commanda de ne point voir D. Juan, s'il ne luy donnoit chez luy les honneurs du pas , de la main , & du siege. Il estoit difficile que D. Juan pust en convenir,

86 MERCURE

après s'estre mis en possession de ces préseances avec tous les autres Ambassadeurs qui estoient à Madrid. Ainsi ce luy de France se trouva hors d'état de le voir, & dans la necessité de traiter les affaires sans parler au premier Ministre, dont il estoit assuré de s'estre attiré le chagrin par cette distinction. Il ne laissa pas de commencer la fonction de son Ambassade par une audience secreete qu'il eut du Roy, & peu après il en eut une publique pour luy faire les complimens sur la

conclusion de son mariage avec Mademoiselle, Fille aînée de Monsieur.

C'estoit pour la seconde fois qu'on marioit le Roy d'Espagne. Il l'avoit déjà esté avec la Fille de l'Empereur, c'est à dire ; que les articles avoient esté reglez, & le Contrat signé. D. Juan devenu le Maistre rompit ce mariage qu'avoit fait la Reine. On demeura ensuite quelque temps sans parler de marier le Roy, & D Juan s'affermit dans le gouvernement.

Il sembloit que pour se

conserver plus de pouvoir sur le Roy, il devoit souhaiter qu'il n'y eust pas si-tost une Reine; & peut-estre que dans l'idée qu'il s'estoit toujours faicte d'avoir le rang d'Infant, il trouvoit son interest secret à éloigner le mariage d'un jeune Prince, toujours infirme pendant son enfance, & dont il pouvoit se flater d'estre un jour le Successeur; mais le Roy ayant dix-sept ans, & une santé qui s'affermissoit avec l'âge, commença à souhaiter d'estre marié. Il estoit seul de la branche Es-

pagnole de la Maison d'Autriche, & c'estoit l'intérêt de tout son Royaume qu'il fust en estat d'avoir des Enfants.

La Paix ayant mis les Couronnes dans les liaisons interrompues par la Guerre, tous les Espagnols regardèrent Mademoiselle, Fille aînée de Monsieur, comme la seule Princesse qu'ils devoient souhaiter pour Reine. Elle estoit presque de l'âge de leur Roy. Ce Prince l'aimoit déjà sur ses Portraits, & sur le

Mars 1690. H

90 **MERCURE**

rapport de quelques Seigneurs Espagnols qui l'avoient vüe, & dans le monde la memoire de la Reine Isabelle de France, dont les vertus sont encore en veneration, faisoit souhaiter une Reine du même Sang. D. Juan entrant dans cette inclination du Roy & de l'Etat, envoya ordre en Flandre au Marquis de Los Balbazes, qui venoit d'assister au Traité de Paix à Nimegue, d'aller en France demander cette Princesse pour le Roy son Maistre.

On pretend qu'avant cette

GALANT. 61

démarche publique, si l'on n'avoit fait aucune autre particulière pour s'assurer le succès de la demande. On a soupçonné même qu'il n'y eût rien de tout à fait de bonne foy, ou par la veüe generale d'éloigner le mariage du Roy, ou par la crainte particulière d'être moins le maître avec une Reine Françoise, qui peut être aideroit au Roy à se tirer de l'assujettissement où il le tenoit. Il sembloit neantmoins qu'il pouvoit esperer de se faire un mérite auprès d'elle, d'avoir rompu

H ij

le mariage d'Allemagne pour conclure le sien.

Ces considerations opposées le firent assez balancer, & dans le temps qu'en France le Marquis de Los Balbazés demandoit Mademoiselle, D. Juan fit parler sous-main à Madrid de demander l'Infante de Portugal. Il ne savoit pas que son mariage avoit esté conclu secrettement avec le Duc de Savoye.

La demande que fit le Marquis de Los Balbazes fut assez bien receuë en France, pour croire qu'elle ne seroit pas sans

succés. D. Juan cherchant alors à embarrasser la Cour, fit proposer dans le Conseil d'Etat, qu'en consideration de ce que le Roy d'Espagne épousoit une Princesse qui n'estoit point Fille de Roy, on devoit demander des avantages solides à la France, & l'obliger à rendre à l'Espagne quelques unes des Places de Flandre qui luy estoient demeurées par le dernier Traité. Tout le Conseil s'éleva contre cette proposition, déclarant que l'unique interest de l'Etat estoit d'avoir une Prin-

cesse bien faite , capable de leur donner des Princes. Ainsi le mariage se conclut , & fut célébré en France par Procuration. L'on y regla le temps du départ de la nouvelle Reine , & en Espagne celuy du départ du Roy pour l'aller rencontrer. Cependant on envoya de Madrid le Duc de Pastrane luy porter le present , & luy faire les complimens.

L'Ambassadeur de France avoit fait son Entrée publique à Madrid le 9. d'Aoust. On luy envoya selon la cou-

rumes des Chevaux de l'Ecurie du Roy, pour luy & pour un nombre des siens qui devoient entrer à cheval comme luy ; il fut accompagné par le Majordome de semaine, par le Conducteur des Ambassadeurs, & par son Lieutenant, depuis la maison jusques au Palais, où il eut Audience publique du Roy, & luy parla en François.

La marche de cette Entrée fut interrompuë durant plus d'une heure, par l'incident que fit l'Ambassadeur de Malte, pretendant que son

96 MERCURE

Carrosse marcheroit immédiatement après celuy de l'Ambassadeur de Venise, dernier Ambassadeur de Chappelle, & devant les seconds Carrosses de celuy de France. Le Marquis de Villars s'y opposa, & il fallut que les Conducteurs allassent au Palais faire régler cette difficulté, mal fondée du costé de l'Ambassadeur de Malthe qui ne pouvoit pretendre aucun rang parmy des Ambassadeurs de testes Couronnées, dont pas un ne luy donnoit la main chez soy. Ainsi son

Carrosse

Carrosse se retira, & les seconds Carrosses de l'Ambassadeur de France continuerent leur marche après celuy de l'Ambassadeur de Venise qui estoit precedé de celuy du Nonce, devant lequel alloit le premier Carrosse de l'Ambassadeur de France, & à la teste de tous un Carrosse du Roy.

Cet Ambassadeur de Malthe appellé Dom Diego de Bracamonte, s'estoit mis le premier dans cette pretention inconnuë à ses Predecesseurs, qui jusques alors avoient visi-

Mars 1690.

I

98 MERCURE

té les Ambassadeurs des Testes couronnées, sans en pretendre la main en aucun endroit. Celuy-cy ne voulut voir ny Ambassadeurs, ny Cardinaux, ny Conseillers d'Etat sans cet avantage, c'est à dire, qu'il ne les vit point du tout, hors le Nonce, qu'au bout de six mois il fut contraint d'aller voir par un ordre exprés du Grand Maître de Malthe.

Le dernier jour du mesme mois se fit la ceremonie de jurer la Paix que le Roy Tres Chrestien jura ce mesme

jour à Fontainebleau. Le Roy d'Espagne se rendit à quatre heures après midy dans la Galerie dorée du Palais de Madrid, au haut de laquelle il s'assit sous un Dais. A sa gauche au bas de trois degrez qui le relevoient, estoit assis l'Ambassadeur. De l'autre costé estoient le Cardinal Porrocarrero, le Duc de Medina Celi Sommelier, le Patriarche des Indes, Capellan major, ou Grand Aumônier, & ensuite le Banc des Grands. D Pedro Colonis, Secretaire d'Etat, leut les pouvoirs de

100 MERCURE

l'Ambassadeur. Le Cardinal leur le serment du Roy, & le Patriarche alla presenter le Livre des Evangiles à Sa Majesté, qui se mit à genoux, & jura.

La Cour depuis quelque temps estoit dans une agitation contre le premier Ministre, que la crainte avoit d'abord tenuë secreta; mais le temps & les conjonctures luy ayant donné de la force, elle commença à paroistre avec plus de hardiesse & de mouvement.

Lors que Dom Juan entra

GALANT. 101

dans le gouvernement, on peut dire qu'il faisoit toutes les esperances de l'Espagne. Il avoit de l'esprit, & l'on ne doutoit point que ses emplois de Paix & de Guerre, ne l'eussent rendu capable de relever la foiblesse & les malheurs de l'Etat. Tout le Peuple l'avoit souhaité, & plusieurs Grands avoient signé chez le Duc d'Albe une Ligue pour son retour. La haine & le mépris du Gouvernement passé, augmentoit dans leur esprit le mérite de tout ce qu'ils attendoient de ce nouveau

I iij

102 MERCURE

Ministre. La foiblesse ordinaire des Minoritez , une Reine Allemande & trop bonne , un Favory Etranger & Confesseur ; Valenzuela fans naissance ny merite élevé tout d'un coup ; ces idées répanduës depuis long-temps parmy les Courtisans & le Peuple , firent recevoir Dom Juan , comme le Libérateur de l'Etat.

Mais soit par la destinée ordinaire des Favoris , ou par le défaut particulier de sa conduite , son gouvernement fit regretter peu de temps a-

prés celuy qu'il venoit de déruire. Il ne voulut point entrer à Madrid , que la Reine n'en fust sortie pour aller à Toledé , que l'on luy marqua pour sa retraite , ou plûtoft pour son exil. Il luy donna depuis tous les defagrémens possibles ; il fit des recherches indignés fur sa vie , qui alloient à la deshonorer sans aucun bien pour l'Etat , & comme il estoit difficile qu'il ne se trouvaft encore des personnes de qualité, que quelque reste d'affection ou de reconnoissance rendist

sensibles à l'accablement de cette Princesse , il chassa de la Cour tous ceux qu'il crut avoir quelque part à ses interets.

L'Amirante de Castille, Grand Ecuyer du Roy , le Duc d'Offonne, Grand Ecuyer de la Reine à venir , le Prince d'Astillano , le Marquis de Mansera , grand Maistre d'Hostel de la Reine Mere, le Comte d'Umanez , le Comte d'Aguilar , le Marquis de Mondejar , soupçonnez à faux d'avoir fait des Vers contre Dom Juan , &

GALANT. 105

plusieurs autres personnes de moindre rang , furent exilées en divers lieux. Grand nombre de Religieux de differens Ordres eurent le mesme traitement , pendant que l'on voyoit auprès de Dom Juan un Chartreux qu'il avoit amené de Sarragosse , & un Capucin , comme ses Favoris , & que luy - mesme affectoit une apparence de regularité de vie , qui pouvoit le mettre en reputation de Devot.

Le Comte de Montereuy qui avoit esté à la teste de son party pour l'amener à

Madrid , luy ayant paru dans la suite trop agreable au Roy , il l'envoya d'abord commander en Catalogne , l'exila depuis , & luy fit commencer son Procés sur l'affaire de Puycerda , pour l'éloigner entièrement de la Cour.

Le Roy estoit jeune , & ne pouvoit encote avoir d'experience. Dom Juan ne chercha point à luy former l'esprit , ny à luy donner entrée dans les affaires ; il le tint roûjours dans une extrême oisiveté & dans une dépendance si grande , que ce

Prince ne pouvoit sortir du Palais sans luy.

Le Peuple se seroit consolé de la disgrâce des Grands & de l'esclavage du Roy, s'il avoit trouvé quelque soulagement à sa misere ; mais elle augmenta avec les impositions. La cherté devint plus grande ; on ne vit point rétablir la Justice, point mettre d'ordre aux Finances, personne ne trouva sa condition meilleure, plusieurs la trouverent pire, le chagrin devint general, & l'on commença à regretter la Regence.

108 MERCURE

Mais en Espagne plus qu'en lieu du monde , la colere du Peuple est impuissante. Cette Nation si pleine d'apparence de fierté , semble n'avoir du cœur que pour murmurer de ses maux & de ceux de l'Etat. L'exil de tant de Seigneurs estoit une cause plus capable de produire quelque mouvement par le grand nombre de personnes du premier rang, que le sang ou l'amitié interreſſoit à leur disgrace. Leurs Amis commencerent à former des liaisons , on fit porter des paroles à la Reine-Merc,

on luy fit connoistre combien son retour estoit souhaité, on fit secretement envisager au Roy le traitement honteux que l'on faisoit à la Reine sa Mere, la servitude où l'on le tenoit luy-mesme, & ce qui pouvoit rendre D. Juan odieux par l'indignité de sa conduite.

Ces premiers pas avoient assez de fondement pour en esperer des suites, mais la situation de la Reine toujours exilée, son genie naturellement un peu lent, arrêté encore par le souvenir des

110 MERCURE

infidelitez passées qui luy en faisoient craindre de nouvelles, la jeunesse du Roy, le peu d'application & de vigueur de ceux qui agissoient dans cette affaire, toujours dominez par une paresse naturelle, & toujours attendant les succès de l'industrie d'autrui, suspendoient l'effet de tant d'intentions contraires au premier Ministre.

Il s'en alarmoit cependant, & comme le soin qu'il avoit d'entretenir un grand nombre d'espions par tout, luy faisoit connoistre une partie

de ce qui se passoit, tous ces mouvemens qu'il découvroit, & plusieurs libelles sanglans qui parurent contre luy, le jetterent dans une violente inquietude. Elle estoit augmentée par son irresolution naturelle, & par le peu de force qu'il se sentoit pour soutenir le poids d'une vaste Monarchie, accablée depuis long-temps par sa propre grandeur, & par l'irregularité du gouvernement.

Les choses estoient en cet état lors que l'Ambassadeur de France arriva à Madrid. Son

112 MERCURE

opposition aux prétentions que D. Juan avoit déjà établies avec les autres Ministres de ce caractère, fut reçue avec agrément de la plus grande partie de la Cour. Il suffisoit qu'on le trouvoit contraire à D. Juan, pour croire qu'il venoit fortifier le party de ses Ennemis. Il avoit déjà esté Ambassadeur à Madrid immédiatement avant la dernière Guerre, & parmy la rupture des deux Nations, sa conduite & ses manieres luy avoient conservé des Amis dans cette Cour. Il restoit à

la Reine de la confiance pour luy, & de l'estime pour sa probité; & lors qu'après avoir fait son entrée à Madrid il alla à Toledo la saluer, elle voulut, outre son audience publique, avoir avec luy un entretien particulier, plein d'ouverture & de franchise sur ses interests.

Ainsi il entra aisément dans la reconnoissance & dans la suite de ces dispositions que l'on se fit un interest de luy confier, & il eut besoin de moderation & de delicateffe pour ne s'aban-

Mars 1690.

K

donner pas à un party si considerable, qui tendoit à la ruine d'un Ministre avec lequel il se trouvoit en de si grandes oppositions.

La conclusion du Mariage de Mademoiselle avec le Roy d'Espagne, parut estre aussi avantageuse à l'Ambassadeur, que contraire à D Juan, qui ne pouvoit attendre que du ressentiment de la part de la France qu'il choquoit directement en la personne de son Ministre. D'ailleurs, on ne doutoit point que les liaisons de la Reine Tres Chrestienne

avec la Reine-Mere d'Espagne, ne passassent jusques à la jeune Reine, & que cette Princeesse ne vinst avec toutes les dispositions favorables à sa Belle-mere, dont le party estoit devenu celuy du Public par l'interest general que l'on se faisoit de renverser D. Juan.

Ces conjonctures rassemblées donnerent une nouvelle chaleur au party. On commença à parler haut, on sollicita le retour des Exilez, on traita de celuy de la Reine. D. Juan estoit embarrassé, &

K ij

116 MERCURE

comme il ne s'estoit point fait de Creatures de merite, ny une veritable confiance avec personne, il se trouva seul, & ne put chercher de ressource qu'en luy-mesme. Il y eut dès lors de ses Creatures qui prévoyant sa cheute, prirent des liaisons avec la Reine-mere; & l'on trouva moyen d'agir auprès du Roy par le Confesseur.

C'estoit un Dominicain que D. Juan avoit mis depuis un an dans cet employ. Le Duc d'Albe luy en avoit répondu; mais ce Religieux

plus homme de bien que Courtisan, entra moins dans les interets du Ministre que dans ceux de ses Amis particuliers, qu'il appuya auprès du Roy de tout le pouvoir qu'il avoit sur sa conscience. Ce fut par son moyen que la Princesse d'Astillano, Fille du Duc d'Albe, obtint du Roy le retour de son Mary, avec si peu de menagement pour D. Juan, que sur ce qu'il parut s'y vouloir opposer, le Confesseur fit expliquer le Roy jusques à dire; *Qu'importe que Dom Juan s'y oppose, si je le veux?*

118 MERCURE

Le Duc d'Osbonne , tout exilé qu'il estoit , avoit fait des bravades à Dom Juan sur quelques propositions qu'il luy fit porter de sa Charge de grand Ecuyer de la Reine. D. Juan le voulut exiler plus loin , mais le Duc de Medinas Celi qui s'estoit conservé dans une situation honneste avec Dom Juan , & ne laissoit pas d'estre agreablement avec le Roy , s'interessant alors pour le Duc d'Osbonne, Beau-pere de son Fils , remontra au Roy que toute la Maison de la Reine alloit au devant

GALANT. 119

d'elle, pendant que son grand Ecuyer demeueroit exilé fans sujet, & sur le champ fit résoudre son retour.

D. Juan sentant que le pouvoir luy manquoit, voulut se racommoder avec le Connestable de Castille, le premier homme du Conseil d'Etat; mais le Connestable luy fit dire fierement qu'il n'estoit plus temps. D. Juan ne put empescher le retour des autres Exilez; il vit que l'on nego- cioit ouvertement celuy de la Reine; & que tout luy échappoit.

120 MERCURE

Il avoit esté malade au mois de Juillet d'une Fièvre Tierce de trois semaines, qui avoit donné du temps & de la liberté aux cabales qui se formoient contre luy. Elles allerent si avant, qu'après qu'il fut guery, le Roy déjà resolu de faire revenir la Reine sa Mere, n'en estoit plus que sur les moyens, & l'on dit qu'un jour après un long entretien avec l'Inquisiteur General, ce Prince envoya un Valet de Chambre dire au Duc de Medina-Celi & au Comte d'Oropeze, qu'ils se rendissent

sent à certaine heure chez cet Inquisiteur general. Lors qu'ils y furent, il leur envoya dire par le mesme homme, qu'ils eussent à resoudre de quelle maniere on pourroit chasser D. Juan, pour faire recevoir la Reine sa Mere. Ils concerterent qu'un certain jour le Roy sortiroit du Palais par le Parc sans en avertir D Juan, & qu'incontinent après on luy envoyeroit dire de se retirer avant que Sa Majesté fust de retour. Ce projet ne fut point executé, & l'on

Mars 1690.

L

assure que D. Juan ne l'a jamais sceu.

Dans une situation si violente, l'accablement present & les terreurs de l'avenir luy abbatirent tellement l'esprit & le cœur, qu'il ne put avoir ny le courrage de se soutenir, ny la resolution de ceder. Le desespoir le jetta dans une mélancolie profonde, qui devint bien-tost une maladie pleine d'accidens inconnus. Les Medecins qui traitoient son corps d'un mal qui estoit dans son esprit, luy firent souffrir durant trois semaines

GALANT. 123

assez de tourmens pour achever sa vie. Il mourut le 17. de Septembre de l'année 1679. âgé de cinquante ans. Son corps fut porté à l'Escorial dans la sepulture des Princes, à costé du Pantheon.

Sa naissance luy avoit donné un grand rang & de grands emplois, mais on ne vit point la suite de sa vie répondre à cette élévation. On le vit malheureux dans la pluspart de ses entreprises, souvent battu à la Guerre, éloigné de la Cour sur la fin de la vie de son Pere, & pendant tou-

L ij

124 MERCURE

te la Regence. Son dernier malheur fut d'estre devenu enfin la premiere personne de l'Estat. Jamais Ministre ne monta au premier poste avec tant d'avantage. La grandeur de son rang , l'attente des Peuples, la faveur des Grands, la jeunesse du Roy, tout sembloit contribuer à l'élever & à l'affermir ; luy seul se manqua à luy-mesme, & l'on peut dire de luy comme autrefois d'un Empereur , qu'il ne parut digne de gouverner que tant qu'il ne gouverna point.

C'estoit un homme com-

posé d'apparences, d'un genie plus brillant que solide, plein d'une gloire présomptueuse; tout à luy-mesme, sans confiance & sans estime pour les autres, trop occupé de petites choses, souvent sans étendue & sans resolution dans les grandes; capable cependant de les precipiter par entestement. Ces defauts étoient revestus de belles qualitez. Il estoit bien fait, il avoit les manieres agreables & polies, il parloit bien diverses Langues, il avoit de l'esprit, du sçavoir, de la valeur, & tous

126 **MERCURE**

les dehors du mérite sans le mérite mesme.

Il estoit Fils du Roy Philippes IV. & d'une Comedienne, nommée Marie Calderona ; au moins il fut reconnu pour tel, quoy que le déreglement de sa Mere pust faire douter avec raison de son veritable Pere, que plusieurs ont cru le Duc de Medina de las Torres, auquel il ressembloit. Philippes IV. avoit d'autres Enfans naturels, entre autres un qui est Evesque de Malaga, qu'il eut d'une Fille de qualité du Palais,

& dont il ne pouvoit raisonnablement douter d'estre le Pere ; cependant il n'en a reconnu aucun que D. Juan, qui devoit cette fortune au Comte Duc d'Olivarez, lequel voulant reconnoistre D. Julien de Gusman, son Bastard, porta le Roy à reconnoistre D. Juan, pour s'autoriser par un exemple. Huit jours avant la mort de ce Prince, l'on eut avis par un Courrier extraordinaire que Mademoiselle avoit esté épousée à Fontaine-bleau par Monsieur le Prince de Conty,

L iiij

128 MERCURE

nommé par le Roy pour remplir la Procuracy que Sa Majesté Catholique avoit envoyée en blanc. Cette nouvelle répandit à Madrid une joye generale, que l'on témoigna par des Illuminations continuées durant trois jours. Dès le lendemain, il y eut dans la Place du Palais une Mascaraade à cheval de cent personnes de qualité, qui firent plusieurs courses le flambeau à la main, & l'on vit deux soirs de suite dans la mesme Place des Feux d'artifices mediocrement beaux, mais d'un

bruit épouvantable. Cependant on les faisoit sous les fenestres de D. Juan, qui étoit déjà tres-mal, & qui pût connoistre par là le peu de ménagement qu'on avoit pour luy.

Deux jours après la mort de D. Juan, le premier soin du Roy fut d'aller trouver la Reine sa Mere. Le 20. de Septembre il alla coucher à une Maison Royale appelée Aranjuez, & le lendemain il arriva à midy à Toledé, à sept lieuës de Madrid, où il parut bien de la tendresse

120 MERCURE

& bien des larmes entre la Mere & le-Fils ; ils dînerent ensemble , & demeurèrent quelques heures en particulier.

La Reine Mere ayant eu le temps de disposer toutes choses pour son retour à Madrid , le Roy qui estoit revenu , retourna à Aranjuez le 27. alla le lendemain la rencontrer à moitié chemin de Toledé , la prit seule dans son Carrosse , & l'amena descendre au *Retiro* , qui est une Maison Royale à l'extrémité de Madrid , où elle demeura.

GALANT. 121

en attendant qu'on luy eust préparé la Maison du Duc d'Useda , destinée pour son logement , parce que le Roy estant marié , il n'en restoit pas assez pour elle au Palais.

Ils arriverent à trois heures après midy , accompagnez d'une foule extraordinaire de Courtisans & de Carrosses , & l'on vit dans tout le monde le mesme empressement à recevoir cette Princesse , qu'on leur avoit veu deux ans auparavant à recevoir D. Juan quand il vint la chasser. Le

132 MERCURE

Roy demeura jusques au soir avec elle , & depuis ce jour jusqu'à celuy de son départ pour aller au devant de la Reine , il vint presque tous les jours chez la Reine sa Mere , & mangéa souvent avec elle.

La Cour se trouva tout d'un coup dans un grand changement , par l'extrême opposition qui avoit esté entre le Ministre qui finissoit , & la Reine Mere qui revenoit à Madrid. On ne doutoit pas dans le monde qu'une Princesse comme elle , qui avoit

long-temps gouverné pendant la minorité de son Fils, ne rentraft bien-tost dans toute l'autorité que luy devoit donner la confiance & la jeunesse de ce Prince.

Sur ce fondement on commença à faire l'Horoscope du gouvernement, & suivant le genie ordinaire des Cours toujours occupées à prévenir par le raisonnement & par les conjectures les établissemens que l'on doit le plus souvent au hazard, ou à la passion des Princes, on jugea que la Reine-mere n'ayant peut-estre

pas assez d'ambition pour entreprendre de gouverner elle-même , son penchant pour le repos , & le souvenir de ses malheurs passez l'empêcheroient de se charger directement du soin des affaires ; que cependant elle éloigneroit le Roy de prendre un premier Ministre, dont elle luy donneroit aisément de l'aversion par le souvenir de la captivité où D. Juan l'avoit tenu. On pretendoit qu'elle se disposeroit à former une sorte de gouvernement composé de Ministres

de sa dépendance , par lesquels elle se conserveroit un grand pouvoir, sans s'exposer aux chagrins & aux perils de gouverner. On comptoit déjà ceux qui devoient entrer dans cette Jonte ; on nommoit d'autres personnes qui devoient sortir de leurs Charges, & chacun selon son penchant ou son interest, ou selon les raisons de haine ou d'amitié que l'on attribuoit à la Reine-mere, se faisoit un plan du gouvernement à l'avenir.

Ceux qui devoient en dé-

cider en estoient le moins occupez. La Reine-mere se contenta d'abord d'estre bien avec son Fils. Le Roy que sa jeunesse, & le peu d'éducation, empeschoient de rien penser encore pour l'Etat, ne se trouva sensible qu'à l'idée de son mariage, & à l'empressement de partir pour l'aller achever. Ainsi tous les soins estant tournez aux preparatifs du voyage, on abandonna aisément les autres affaires.

Si-tost qu'on sceut à Madrid que la jeune Reine mar-

GALANT. 127

choit vers l'Espagne, on fit partir sa Maison pour l'aller recevoir à la Frontiere, de sorte que le 26. de Septembre le Marquis d'Astorga, Grand-Maistre de sa Maison, & la Duchesse de Terranova, sa Camarera major, ou premiere Dame d'honneur, sortirent de Madrid avec de tres-grands équipages, & prirent la route d'Irun, sur la Frontiere du costé de France. Le Duc d'Ossonne, Grand Ecuyer de la Reine, les suivit peu de jours après.

Ces trois personnes, les
Mars 1690. M

138 MERCURE

premieres auprès de celle de la Reine, tenoient leurs Charges de la main de D. Juan, qui avoit remply de son vivant toutes celles de la Maison de cette Princesse. Il avoit d'abord destiné la Charge de Grand-Maistre à D. Vincente Gonzaga, de la Maison de Mantouë, & luy avoit fait quitter la Viceroyauté de Sicile sur cette esperance, mais il se contenta de le mettre dans le Conseil d'Etat, où il crut avoir besoin de sa capacité. & il fit Grand-Maistre le Marquis d'Astorga, qui

luy donna, à ce que l'on prend, une partie des grandes sommes qu'il avoit tirées de sa Viceroiyauté de Naples.

Le Duc d'Osbonne eut la Charge de Grand - Ecuyer, parce qu'on le voulut tirer de celle de President des Ordres, où sa conduite estoit devenuë odieuse, & sa fierté l'ayant rendu depuis incommode à D. Juan mesme, il l'éloigna de la Cour, sur ce qu'il avoit publiquement fait attaquer par des Assassins le Comte d'Umanez, pour quelque jalousie de Maistresse.

140 MERCURE

Quoy que la Duchesse de Terranova se fust fait dans l'esprit de D. Juan un mérite qui pouvoit luy avoir attiré sa Charge, elle ne laissa pas de luy en donner une somme considerable. Elle estoit Veuve du Duc de Terranova, Grand d'Espagne, de la Maison de Pignatelli, & de son chef elle est d'une branche bastarde de la Maison d'Arragon, établie depuis longtemps en Sicile, riche de ce costé-là, & de celuy de sa Mere, heritiere du nom de Fernand Cortez, & de la

grande fortune qu'il avoit faite autrefois aux Indes.

Quelque temps avant le Ministère de D. Juan, elle avoit esté obligée de sortir de Madrid, où on luy imputoit publiquement la mort de D. Carlos d'Arragon, son Cousin Germain, à qui appartenoit le Duché de Terranova, & d'autres biens qu'elle luy retenoit. Elle se retira alors en Arragon, où se firent les liaisons entre elle & D. Juan, qui luy trouva de l'esprit, de l'ambition, & de la hardiesse sous des

142 MERCURE

apparences regulieres & devotes. Il sembloit que la mort de D. Juan dust la perdre entierement ; mais avant qu'il finist , elle avoit pris possession de l'appartement du Palais , & dix jours après qu'il fut mort , elle partit pour aller au devant de la Reine.

Du costé de France on avoit réglé les jours de la marche de cette Princesse , pour arriver à Irun , & le Marquis de los Balbafez eut soin d'en donner avis à la Cour d'Espagne.

GALANT. 143

La Reine se mit en marche le 20. de Septembre, servie & gardée par la Maison du Roy tant qu'elle fut en France. Le Prince d'Harcourr, de la Maison de Lorraine, fut nommé Ambassadeur Extraordinaire pour l'accompagner avec la Princesse sa Femme. Mademoiselle de Grancey prit le nom de Dame, avec la qualité de sa Dame d'Atour, & la Maréchale de Clairambault qui avoit esté sa Gouvernante, luy servoit de première Dame d'Honneur. Elle traversa ainsi

144 MERCURE

oute la France jusqu'à la Riviere de Bidassoa , qui la separe d'avec l'Espagne , où dans cette Isle celebre par le Traité de Paix des Pyrenées , elle fut remise entre les mains du Marquis d'Astorga, Grand Maistre de sa Maison , qui avoit les ordres du Roy d'Espagne pour la recevoir.

Ce jour parut apporter un grand changement à sa vie. Elle l'avoit passée jusqu'alors dans les manieres aisées dont on vit en France , avec la liberté de manger en public durant son Voyage, de danser

for, d'aller à cheval quand il luy plaisoit, de chasser de jour avec ses Domestiques, & dans un moment elle se trouva au milieu de personnes inconnues, dont elle n'entendoit point la Langue, dont le service & le respect même l'embarassoient, & dont les manieres pleines de contrainte & de gesse luy offoient tout ce qui avoit toujours fait sa douceur. L'antipatie naturelle des deux Nations, & l'extrême opposition qu'elles ont en tout, augmentoit ces defagremens

Mars 1690.

N

146 MERCURE

par mille circonstances particulières, les Espagnols devenus maîtres de sa personne, voulant l'assujettir dès le premier jour aux moindres formalitez de l'esclavage des Reines d'Espagne.

La Camarera Major, naturellement rigide, ajoutoit de nouvelles peines à cette contrainte, & sembloit vouloir effacer tout d'un coup jusques aux moindres choses, qui auroient pû laisser à la Reine quelque souvenir de la douceur & des agrémens de son Pais.

Lors qu'elle partit de Madrid elle venoit de perdre D. Juan. Comme elle estoit sa Creature, elle devoit s'attendre à toute l'aversion de la Reine. mere qu'elle voyoit revenir à la Cour. Ce qu'il y avoit de Grands Seigneurs déchaînez contre la memoire de D. Juan, l'estoient aussi contre elle, & sa Charge luy ayant attiré la jalousie des premières Femmes de la Cour, que leur rang & leur merite pouvoient y faire pretendre, il estoit difficile qu'à son retour elle püst se soutenir con-

148 MERCURE

tre tant de Partis qui la menaçoient. Dans cet estat, elle jugea qu'elle devoit tâcher à se rendre si nécessaire au Roy pour la conduite de la Reine, qu'il ne pust dans la suite la confier à une autre, & pour y réussir, elle chercha tous les moyens de connoistre à fond cette Princesse, non seulement par ce qu'elle pouvoit en voir elle-mesme, mais aussi par des connoissances du passé, qu'elle tira, autant qu'il luy fut possible, de quelques personnes d'entre celles qui estoient venues de France avec la Reine.

Pendant qu'elle cherchoit à ſçavoir ſur ce ſujet tout ce qui pouvoit luy ſervir à faire au Roy un plan pour gouverner la Reine , & ſe rendre abſolument neceſſaire , elle travailloit avec la meſme application à mettre dans l'eſprit de cette Princeſſe un extrême éloignement pour la Reine-mere. Beaucoup y travailloient comme elle , c'eſt à dire , tous ceux du party de D. Juan , dont la Maifon de la Reine eſtoit remplie. Ils craignoient tous le pouvoir & le reſſentiment de la Reine-

mere, & jugeant qu'ils n'avoient rien de plus fort à luy opposer que la Reine; ils chercherent à la faire haïr par avance de cette jeune Princesse. Ils luy inspirerent que c'estoit la personne du monde la plus contraire à ses interests; qu'elle la trouveroit à Madrid avec toutes les oppositions d'une Belle-mere, & tout le ressentiment d'avoir veu rompre le mariage de sa Petite-Fille pour établir le sien; qu'elle n'en devoit jamais attendre d'amitié ny de confiance; que c'estoit une

Femme imperieuse , accoutumée à gouverner, maistresse de l'esprit du Roy , & qui la tiendroit toujours dans l'esclavage.

Pour ôster à la Reine tous les moyens d'avoir jamais d'autres vœux que celles dont ils la prevenoient , & de pouvoir jamais s'approcher de la Reine-Mère , ils crurent qu'il falloit luy donner pour l'Ambassadeur de France les mesmes sentimens que pour elle. Ils persuaderent donc à la Reine qu'il avoit toujours esté dans d'é-

troites liaisons avec sa Belle-mère ; que dès la première Ambassade il avoit eu part à la confiance de cette Princesse, & qu'il ne s'étoit broüillé avec D. Juan que pour ses intérêts. Ils regrettoient d'ailleurs devant la Reine la perte qu'elle avoit faite à la mort de D. Juan, qui avoit tout sacrifié, disoient-ils, pour faire son mariage, & dont le Ministère l'auroit rendue Maîtreſſe de tout.

Parmy les personnes qui estoient allées au devant de la Reine par obligation, il

GALANT. 153

se trouvoit un Volontaire que ses veuës particulieres y avoient amené, qui se donnoit néanmoins luy seul autant de mouvemens que tous les autres ensemble. C'estoit un Theatin Sicilien, nommé Ventimiglia, homme de qualité, qui avoit autrefois demeuré à Paris, & qui parloit bien François. Il s'estoit entièrement sacrifié à D. Juan dans le commencement de son Ministère, avoit fait des sermens sanglans contre la Reine Mere, & sur ce mérite avoit prétendu devenir Con-

154 MERCURE

feffeur de la Reine D. Juan estant mort & ses esperances finies , il s'engagea à faire le voyage au devant de cette Princesse avec le Duc d'Osbonne. Il s'avança jusques à Bayonne , & comme il estoit hardy & d'un air specieux ; il prévint aisément la Reine & les principales personnes d'auprès d'elle , & fut un de ceux qui travailla le plus fortement à luy imprimer des sentimens d'aversion pour la Reine Mere , & de défiance pour l'Ambassadeur de France , qui se trouverent telle-

GALANT. 177

ment établis dans l'esprit des François mêmes, & particulièrement des Femmes, qu'il a fallu un long-temps & de facheuses experiences pour en détromper cette Princesse.

Dans cette application qui sembloit n'aller qu'à l'intérêt commun des Creatures de D. Juan, Ventimiglia s'en faisoit un particulier, dans la veüe d'établir pour la Reine un Ministère, sous lequel il pourroit avoir part à la faveur. Pour ce dessein il fit des Memoires & des plans d'un Gouvernement, tel qu'il

souhaitoit, nomma à la Reine les Ministres qu'elle devoit éloigner, & ceux qu'elle devoit employer. Le Duc d'Os-sonne estoit à la teste de ces derniers, comme le seul homme capable de rétablir l'Etat, & l'on y voyoit mille autres chimeres d'un esprit déréglé par une ambition sans mesures. Dans cette grande négociation il fut d'assez bonne foy pour donner ses Mémoires au Prince d'Harcourt, afin qu'il les presentast à la Reine.

La conduite du Duc d'Os-

sonne n'estoit pas plus reguliere. Il estoit party pour le Vpyage après les autres, parce qu'estant revenu peu auparavant de son exil, il n'avoit pû faire son équipage assez promptement, mais si-tost qu'il fut arrivé sur la Frontiere, il pretendit que toute la fonction & sous les honneurs de la reception de la Reine luy appartenoient. Le Marquis d'Astorga estoit Grand Maistre d'Hostel de la Reine. Il avoit par cette raison toutes les prééminences de la Maison. D'ailleurs il

158 MERCURE

estoit spécialement chargé de la recevoir. Cependant le Duc d'Osbonne poussa si loin ses entreprises, que le Marquis d'Astorga fut obligé d'en écrire au Roy, qui le soutint par de nouveaux ordres, mais le Duc continuant toujours ses contre-temps, eut ordre de la Cour peu après de retourner incessamment à Madrid, sans passer à Burgos où le Roy estoit déjà arrivé, & depuis il demeura sans faire la Charge, ny entrer au Conseil d'Etat.

Le Roy estant party de

Madrid le 21. d'Octobre, arriva le 3. de Novembre à Burgos, où il attendit la Reine qui entroit en Espagne. Lors qu'il estoit sorty de Madrid, le Duc de Medina-Celi, Sommelier du Corps, & le Conestable de Castille, Major-dome Major, estoient dans son Carrosse sur le devant, & à la portiere Dom Joseph de Silva, devenu premier Ecuyer par la démission du Comte de Talara peu de jours avant le Voyage. L'Amirante de Castille, Grand Ecuyer, ne partit point, & prit pour pre-

160 MERCURE

texte, que faute d'argent il n'avoit pu faire assez promptement son équipage. Ainsi, soit par cette raison, ou par celle d'une paresse naturelle qui l'éloigne de tout ce qui a la moindre apparence de fatigue, il demeura à Madrid jusqu'au retour de la Cour, qu'il alla une journée au devant du Roy & de la Reine. Pendant le temps que le Roy estoit à Burgos attendant la Reine, qui fut d'environ quinze jours, elle envoya luy demander permis-

GALANT. Mi

fon de manger en public, & de monter quelquefois à cheval durant fon Voyage, parce que le Marquis d'Altorga, & la Camarera Major ne crurent pas y devoir consentir fans un ordre exprés du Roy, qui le luy permit volontiers. Quelques jours après, elle luy envoya pour celuy de sa naissance, une Montre de Diamans, & une Cravate avec un ruban couleur de feu, qu'il mit d'abord en la recevant, & fit donner cinq cens pistoles au Gentilhomme qui l'avoit apportée.

Mars 1690.

O

Le Marquis de Villars qui s'estoit rendu à Burgos quelques jours après le Roy, eut permission d'aller au devant de la Reine, & la rencontra le 14. d'Octobre à Virebiesca. Dans le peu de conversation qu'il eut avec elle, il trouva son esprit plein d'inquietude & de défiance, & qu'avec le changement de pays, de gens, & de manieres capables d'embarasser une personne moins jeune qu'elle, les cabales qui l'environnoient, & les préventions qu'on luy inspiroit de toutes parts, la mettoient

dans une agitation qui luy
faisoit tout craindre sans sça-
voir sur quoy s'appuyer. Il
tâcha de la remettre, en luy
faisant voir qu'elle ne devoit
point s'arrester à toutes les
impressions des personnes qui
estoyent autour d'elle, qui
n'agissoient que par des fins
particulieres; qu'elle n'avoit
point d'autres interests à sui-
vre que d'aimer le Roy, de
s'en faire aimer, & d'entrer
dans une parfaite union avec
la Reine-mere; qu'elle la
trouveroit dans tous les sen-
timens d'affection & de ten-
O. ij

164. MERCURE

dresse qu'elle auroit pû attendre d'une Mere ; qu'elle devoit s'attacher uniquement à ce party , seul capable de luy donner du repos , & de la faire véritablement Reine.

Il estoit le premier qui luy eust parlé de cette maniere , & fut long temps le seul , au milieu d'un nombre de personnes , qui par interest ou par entestement , luy traversoient sans cesse l'esprit par des impressions de deffiance ou de crainte , ou le luy vouloient remplir de veuës chimeriques de gouverner , &

d'estre Maistresse de tout. Si tost qu'il l'eut salüée, il revint à Burgos, où il arriva le 18. au soir.

Comme la Reine qui devoit ce jour là coucher à Quintanapalla estoit assez près pour venir le lendemain à Burgos, où le Prince & la Princesse d'Harcourt estoient arrivez, le Marquis de Villars voulut sçavoir ce que le Roy feroit le lendemain, & quelle disposition il y avoit pour la reception de la Reine & pour la Ceremonie du Mariage. D. Geronimo d'Eguia, Secre-

taire d'Etat, l'assura qu'elle se feroit à Burgos, où l'on attendoit la Reine le lendemain.

Cependant l'Ambassadeur avoit rencontré par le chemin le Patriarche des Indes, Grand - Aumônier du Roy, qui alloit au devant de la Reine. Comme ce Prelat ne devoit se trouver près d'elle que pour une fonction Ecclesiastique, le Marquis de Villars eut quelque soupçon que Dom Geronimo d'Eguia ne luy eust pas répondu juste, & il le verifia si bien qu'avant la

fin du jour il sceut que le Roy iroit le lendemain à Quintanapalla pour achever la Ceremonie de son Mariage. Il en avertit le Prince d'Harcourt, & tous deux se rendirent à Quintanapalla de bonne heure avant que le Roy y vinst.

En y arrivant ils connurent bien que ce n'avoit pas esté sans deffsein que D. Geronimo d'Eguia leur avoit voulu cacher le temps & le lieu de la Ceremonie, & qu'il avoit pretendu qu'en les trompant de cette maniere, ils ne pour-

roient y assister. Ils y trouverent la Camarera Major avec les mesmes intentions. Elle leur dit d'abord que le Roy avoit défendu que personne assistast à la Ceremonie de son Mariage, hors les Grands Officiers, & ceux qui estoient absolument necessaires, avec le Gentilhomme de la Chambre qui estoit de jour. Le Marquis de Villars luy a dit qu'ils avoient ordre du Roy leur Maître d'y assister. Elle répondit que le Roy leur Maître n'avoit rien à commander en Espagne. Le Marquis

quis de Villars luy repliqua, que le Roy son Maistre commandoit à ses Ambassadeurs, & qu'ils executoient ses ordres par tout, à moins qu'on ne les empeschast de force; que si le Roy d'Espagne ne vouloit pas que les Ambassadeurs de France assistassent à son mariage, il pouvoit leur donner par écrit un ordre de ne s'y point trouver.

La Duchesse de Terranova s'emporta sur cette réponse, & dit beaucoup de choses hors de propos; de sorte que les Ambassadeurs s'adresse-

Mars 1690.

P

LE MERCURE

rent au Marquis d'Astorga, qui leur dit avec plus de modération, que c'estoit en effet l'ordre du Roy. Il convint neantmoins de dépescher un Gentilhomme à Sa Majesté, pour faire expliquer plus positivement cet ordre. Le Gentilhomme rencontra le Roy en chemin, qui trouva bon que les Ambassadeurs assistassent à la Cereemonie, & il parut que tout ce procedé estoit une cabale mal-honneste de quelques Courtisans, qui avoient voulu donner ce dégoust aux

Ambassadeurs ; ou peut-estre les empescher de voir la pauvreté de leur Ceremonie, qui se faisoit dans le plus miserable Village de Castille.

Le Roy arriva sur les onze heures du matin à ce Village, composé de neuf ou dix maisons. La Reine s'avança pour le recevoir à l'entrée de son Appartement, c'est à dire, d'une chambre de Païsan, dont la porte répondoit à l'Escalier. Elle parut se jeter à genoux pour luy baiser la main ; il l'en empescha & la releva ; mais

Ils se trouverent tous deux bien embarrassez de ne se pouvoir entendre. Le Marquis de Villars s'avança ; le Roy luy permit de servir d'Interprete , & il leur fit dire de part & d'autre ce qu'ils auroient pû penser de plus honneste.

Pendant ces complimens , le Marquis de Villars apperçeut que dans cette Chambre mesme preparée pour la Cere monie , les Grands d'Espagne se plaçoient à la droite. Il en avertit le Roy , & luy fit dire par le Marquis de

Les Balbasoz quel rang il avoit tenu en pareille occasion à Fontainebleau Le Roy convint que les Ambassadeurs de France l'eussent de mesme. Ainsi ils s'avancerent vers le Connestable de Castille, qui comme Grand Maistre d'Hôtel estoit à la teste des Grands, & le Marquis de Villars luy dit qu'il occupoit sa place. Il voulut se défendre d'en sortir; la contestation dura un peu mais avec honnesteté de part & d'autre; le Connestable voulut aller au Roy pour la faire regler. L'Ambassadeur

174 MERCURE

luy dit que Sa Majesté l'avoit déjà réglée. Les Grands quitterent le poste, & sans en prendre d'autres, ils se répandirent confusément derrière le Roy.

La Cérémonie étant achevée, leurs Majestez dînerent ensemble, & à deux heures après midy monterent en Carrosse pour aller coucher à Burgos. Le lendemain, la Reine alla dîner hors de la Ville à un Convent de Filles, appellées *las Haetgas*, d'où elle partit à trois heures après midy pour faire son Entrée à

GALANT. 175

cheval en habit Espagnol, car jusques alors, & mesme le jour precedent, elle avoit toujours esté habillée à la Françoise.

Le Prince d'Harcourt fit son Entrée. Le lendemain il y eut des Mascarades & des Comedies. Le troisiéme jour la Cour reprit le chemin de Madrid, & la Maison Françoise de la Reine celuy de France. La Reine retint seulement quatre Femmes de Chambre, dont deux avoient esté ses Nourrices, quelques Valets de Chambre, quelques

P iij

176 MERCURE

Officiers pour la table, & un Gentilhomme pour avoir soité de cinq ou six chevaux Anglois qu'elle avoit fait amener. Le Prince d'Harcourt, la Princesse sa Femme, Madame de Grancey & la Maréchale de Clerambault eurent des Portraits de Diamans de valeur proportionnée au rang qu'ils tenoient alors dans cette fonction ; mais la dernière revenant en France, trouva sa Charge de Gouvernante des Enfans de Monsieur remplie par la Marquise Desfiat,

BALANT. 177

Le Roy & la Reine qui estoient partis de Burgos le 25 de Novembre, arriverent le premier de Decembre à deux lieues de Madrid au Village nommé Torrejon, où la Reine Mere alla les rencontrer, & fit paroître à la Reine toutes les marques d'une véritable tendresse. Cette Princesse revint coucher à Madrid, & le lendemain sur les trois heures après midy leurs Majestez arriverent au Retiro, où la Reine Mere les attendoit, & où Elles demurerent près d'un mois

178 MERCURE

& demy, jusqu'à ce que toutes choses fussent préparées pour l'Entrée publique de la Reine.

Je vous enverray le mois prochain, comme je vous l'ay promis d'abord, une suite de ces Memoires, qui vous apprendra toutes les intrigues que l'on employa pour assujettir entierement cette jeune Princesse à l'esclavage qu'on luy preparoit, ce que je continueray de faire dans les autres mois.

Je vous fis sçavoir par ma dernière Lettre la promotion

GALANT. 179

de M^r de Fourbin de Janson, Evêque & Comte de Beauvais, au Cardinalat. Le Chapitre de la Cathédrale n'en eut pas plutôt reçu la nouvelle, qu'il donna des marques d'une joye qu'il souhaitoit depuis long-temps de faire paroître. Elle fut annoncée la veille à la Ville & aux environs, par le son & le carillon réitéré de toutes les Cloches, & le lendemain, jour de la Chaire de S. Pierre, le Chapitre augmenta la solemnité de la feste du Patron de cette Cathédrale par un *Te Deum*

186 MERCURE

chanté en Musique, où tous les Corps de la Ville s'empresserent d'assister, pour prendre part à une Feste qui devenoit commune à tout le Peuple. Le Portail de l'Eglise estoit décoré des Armes du Pape, du Roy, du nouveau Cardinal, & du Chapitre. Cette Ceremonie finit par un feu de joye qui fut allumé au son des Cloches, aux fanfares des Trompetes, & au bruit des la Mousqueterie du grand nombre de Gardes & Habitans des Terres du Chapitre, par M^r l'Abbé

GALANT. 181

d'Omeillon, Doyen, & par le Chantre, & le Sous-Chantre, suivis processionnellement de tous les Chanoines & Officiers de la Cathédrale. L'allégresse parut vive & générale, tant du côté du Chapitre, que de celui des Corps & du Peuple, & les choses se passerent d'une manière qui fit connoître que le zèle y avoit encore plus de part que le devoir. Le Chapitre, & tous les Corps ont député à ce nouveau Cardinal pour luy faire des complimens sur sa promotion.

182 MERCURE

Le 17. du mois passé, les
Mayeur & Echevins de la
Ville de Peronne, firent cele-
brer un Service solennel pour
feu M^r le Marquis d'Hoquin-
court, Gouverneur de cette
Ville, Les Chanoines de l'E-
glise Collegiale, de S. Euldy se
joignirent avec eux pour cette
Ceremonie qui se fit dans leur
Eglise. Le Chœur estoit ten-
du de trois lez de drap noir,
chargez d'Escussions aux Ar-
mes du défunt. Il y avoit au
milieu une Estrade élevée, sur
laquelle estoit la representa-
tion couverte d'un Poëlle de

velours noir, avec une Couronne de Marquis & le Collier des Ordres du Roy sous un Crespé noir. Les deux marches de l'Estrade estoient garnies de Chandeliers d'argent en grand nombre, avec plusieurs autres Cierges dans le reste du Chœur. La veille on chanta les Vigiles, & le lendemain la Messe fut célébrée. Tous les Corps de la Ville y assisterent aussi-bien que les Curez & le Clergé des Paroisses; tous les Religieux des Convents, Cordeliers, Minimes & Capucins, M^r le Lieu-

184 MERCURE

tenant de Roy, M^{rs} les Officiers de l'Etat major, & la Noblesse des environs, M^{rs} du Bailliage s'y trouverent aussi en Corps, & M^{rs} de l'Electon & du Grenier à Sel. Tant de Corps joints ensemble avoient quelque chose de majestueux & de grand. M^r Houbrel, Chanoine de l'Eglise Collegiale, prononça l'Oraison Funebre avec beaucoup d'éloquence, & fit voir la valeur, la sagesse & la moderation de feu M^r le Marquis d'Hocquincourt. La Ceremonie fut réglée par les

GALANTI 187

seins de M^r Aube, Mayor
de la Ville, qui se distingue
dans toutes les occasions où
son employ demande du zèle,
des soins, & de la vigilance,
& qui ne s'est pas épargné
plus que la gloire de la Fran-
ce l'a engagé à faire paroi-
tre sa générosité. Je vous en
ay parlé en plusieurs occa-
sions.

M^r Sanson vient de donner
au Public le Diocèse de l'E-
vêché de Poitiers. C'est une
des Cartes particulières de la
France, dont feu M^r Sanson
son Pere, avoit mis plu-

Mars 1690.

Q

186 MERCURE

siens au jour, & que de fins
continuë. Il s'en ont déjà fait
environ la moitié. Ce sera
une suite de plus de deux
cent feüilles qui composeront
plusieurs Volumes avec les
descriptions. Personne n'a
voit encore entrepris un pareil
Ouvrage. Ils ont remarqué
sur chaque Carte trois sortes
de Divisions ; la première
pour l'Eglise, par les Dioceses
des Archeveschez & des Eves
chez ; la seconde pour la Jus
tice, par les Bailliages, Preb
voftes, Senechaussées & Prei
sidiaux, qui ressortissent aux

GALANT. 187

Parlemens ; & la troisieme pour les Finances , par les Elections des Generalitez. Ils ont déjà mis au jour sous les Evêchez Suffragans des Archevêchez de Lyon , de Sens , de Paris , de Besançon , de Trêves , de Rheims , de Cambray , de Malines , & une partie de ceux de Tours , de Bourges , de Bordeaux & de Toulouse , comme aussi ceux de Mayence , de Cologne & d'Utrecht , jusqu'à l'étendue de l'ancienne Gaule. Les memes Cartes comprennent la plus grande partie des Bail-

Qij

liages, des Prevostez & des Senechaussées qui ressortissent au Parlement de Paris, & toutes les Jurisdiccions des Parlemens de Dijon, de Metz de Besançon, des Cours Souveraines de Tournay, de Brisac, & une partie de celles des Parlemens de Bordeaux & de Toulouse. L'on trouve dans ces Cartes les Elections des Generalitez de Paris, de Soissons, d'Amiens, de Metz de Dijon, de Lyon, de Bourges, d'Orleans, de Poitiers, & une partie de celles de Tours, de Bordeaux, de

Toulouse, & de Montpellier.
 Ces Cartes contiennent les
 Pais de Picardie, de l'Isle
 de France, de Champagne,
 de Bourgogne, de Bresse, du
 Lyonnais, du Nivernois, du
 Berry, d'Orleans, de Beauce,
 du Maine, du Poitou, d'Au-
 nis, du Perigord, de l'Age-
 nois, & quelque chose du
 Languedoc, & particuliere-
 ment les Frontieres pour la
 Guerre; scavoir les Cartes
 des Pais Bas Francois & Es-
 pagnols, de la Lorraine, de
 la Bourgogne Comté, & des
 Pais qui sont situez sur la

190 MERCURE

Rhin , qui sont les Suisses ,
l'Alface, le Palatinat du Rhin,
les Electorats de Mayence ,
de Tréves & de Cologne.

Quoy que je vous parle
souvent des Cartes nouvelles
que l'on met au jour , & que
je vous en parle avec avan-
tage, vous devez estre persua-
dée que je ne les crois pas
meilleures que celles que M^r
Samson a faites , ou peut faire
des mesmes Pays. Tout le
monde sçait qu'il est le pre-
mier homme du monde pour
ces sortes d'ouvrages, & qu'il
n'a jamais paru de Cartes sous

son nom, qui n'ayent esté dans une estime générale.

Je vous dis le mois passé que je vous entretiendrois encore de M. le Brun. On ne peut trop parler d'un homme si merveilleux. Je vous marquay que le Roy l'avoit ennobly, & je vous envoys aujourd'huy ses Lettres de Noblesse, estant persuadé que vous prendrez plaisir à voir en quels termes Sa Majesté y parle d'un si rare homme.

LOUIS par la grace de
 Dieu, Roy de France &
 de Navarre, à tous presens &
 à venir, Salut. Bien que la
 vertu militaire rende les Sou-
 verains redoutables à leurs En-
 nemis, qu'elle établisse la tran-
 quillité de leurs Sujets, & fasse
 l'éclat de leur Regne, on peut
 dire néanmoins que comme d'un
 costé les Armes augmentent &
 affermissent les Etats, les Arts
 Liberaux, & les autres Vertus
 de la Paix les embellissent & y
 font naistre l'abondance. C'est
 aussi par ces considerations que
 les

GALANT. 193

les plus sages des Conquerans ,
après avoir rendu participans de
leurs Lauriers & associé à la
gloire de leurs Triomphes ceux
qui avoient employé leur sang
pour la grandeur du Roy , &
pour le salut de leur Patrie , ont
jugé digne de leurs soins la re-
cherche de ces grands Genies ,
lesquels par l'excellence de leur
Art se sont rendus illustres dans
leur Siècle , & ont transmis à
la Postérité leurs noms bien plus
avant que leurs Ouvrages ; &
comme ceux qui ont excellé dans
la Peinture ont toujours esté
dans tous les temps tres-favorez

Mars 1690.

R

rablement traitez dans la Cour des plus grands Princes, & que non seulement leurs Ouvrages ont contribué à l'embellissement de leurs Palais, mais encore ont servi de monument à leur gloire, exprimant à la posterité par un langage muet leurs plus belles & heroïques actions, & qu'on en a fait mesme l'ornement des Temples, où par les vives & les plus animées expressions des choses saintes, ils élevent les cœurs aux Autels, & secondent par la sainteté de leurs sacrifices le zèle & la piété des Ministres; aussi nous avons bien

voulu donner au S^r le Brun, nostre premier Peintre, des marques de l'estime que nous faisons de sa personne, & de l'excellence de ses Ouvrages, qui effacent par un aveu universel, ceux des plus fameux Peintres, & par une récompense d'honneur proportionnée à sa vertu, donner aux autres de l'émulation pour l'imiter, & se mettre en estat par leur étude & leur application, de meriter de pareilles graces. A ces causes, & autres considerations à ce nous mouvans, & de nostre grace speciale, pleine puissance & autorité Royale,

R ij

196 MERCURE

Nous avons par ces presentes signées de nostre main, décoré & honoré, decorons & honorons du titre & qualité de Noble ledit S^r le Brun ; Voulons qu'il soit tenu & réputé pour tel ; ensemble sa Femme & Enfans, posterité & lignée, masles & femelles nez & à naistre, & procreez en loyal mariage, & que luy & ceux de sadite posterité & lignée soient en tous actes & endroits, tant en Jugement que dehors, tenus, censez & réputez Nobles, portant la qualité d'Escuyers, & puissent parvenir à tous degrez de Chevalerie & de

GALANT. 197

Gendarmerie, acquerir, tenir & posseder toute sorte de Fiefs, Seigneuries & Heritages nobles, de quelque titre & condition qu'ils soient, & qu'ils jouissent de tous honneurs, prerogatives, preeminences, privileges, franchises, exemptions, immunitex dont jouissent & ont accoutumé de jouir & user les autres Nobles de nostre Royaume, tout ainsi que si ledit S^r le Brun estoit issu de noble & ancienne Race, & de porter Armes timbrées telles qu'elles sont cy empreintes, sans pour ce, qu'il soit tenu nous payer, ny aux Rois nos Successeurs,

R iij

aucune finance & indemnité, dont à quelques sommes qu'elles puissent monter, nous les avons déchargé & déchargeons, & luy avons fait & faisons don par ces presentes. Si donnons en mandement à nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenant nostre Chambre des Comptes à Paris, & à tous nos autres Officiers qu'il appartiendra, que de nos presentes Lettres d'ennoblissement, & de tout le contenu cy-dessus, il fassent, souffrent & laissent jouir & user ledit le Brun, ses Enfans & posterité, nez & à naistre en loyal maria-

GALANT. 199

ge, pleinement, paisiblement & perpetuellement, cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens, nonobstant tous les Arrests, Reglemens, Ordonnances, & autres Lettres à ce contraires, ausquels nous avons derogé & dérogeons par ces presentes: Car tel est nostre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, nous avons fait mettre nostre Scel à cesdites presentes. Donné à Paris au mois de Decembre l'an de grâce 1662. & de nostre Regne le vingtième. Signé, L O U I S. Et sur le reply, Par le Roy, Phelipeaux.

R iij

*Registré en la Chambre le 22.
Decembre 1662.*

Quand le Roy donna ces Lettres de Noblesse à M^r le Brun , il n'avoit encore fait qu'une partie des Ouvrages qui luy ont acquis tant de reputation depuis ce temps-là. Voicy la Liste de plusieurs Estampes qui ont esté gravées d'après luy , & qui se vendent chez le S^r Perou, ruë de Richelieu , à l'Academie Royale de Peinture & de Sculpture.

La Bataille & le triomphe de Constantin.

Les cinq pieces dont les Estampes sont chez le Roy, qui representent les cinq plus memorables actions d'Alexandre ; sçavoir la Bataille de Porus ; la Famille de Darius, la Bataille d'Arbelle ; le Passage du Granique , & le Triomphe d'Alexandre.

Le Crucifix des Anges.

Le Roy à cheval en grand,
Une These où le Roy donne la Paix.

Le Platfond de Vaux le Vicomte.

Le Platfond de Sceaux.

Trois Livres , l'un des Fon-

202 MERCURE

taines ou frises maritimes, l'autre des Fontaines pour le fer à cheval à Versailles, l'autre represente les Pavillons de Marly.

Le Massacre des Innocens.

La chute des mauvais Anges.

Le Saint Estienne, dont le Tableau se voit à Nostre-Dame.

La Presentation de la Vierge au Temple.

Le Christ au Jardin, gravé par M^r Rousselet.

Un grand Crucifix gravé par le mesme.

GALANT. 203

Une Madeleine, gravée par
le mesme.

Une Descente de Croix,
gravée par le mesme.

Un Saint Augustin.

Un Saint Antoine gravé
par le mesme.

Les douze Apostres.

Le Martyre des Jesuites
dans le Japon.

Un Christ au Desert servy
par les Anges.

La Coupe de Sceaux qui
ne se vend pas.

Une Sainte Therese.

Le Saint Charles d'après
celuy qui est à sa Chapelle.

204 MERCURE

Une Madeleine dans le moment de sa Conversion, & autres sujets differens, soit Vierges ou autres qui ont esté gravez par les S^{rs} Edelinth, Audran, Rouffeler, les deux M^{rs} Poilly, sans compter ceux qu'on grave aujourd'huy, & qui ne font point encore au jour, du nombre desquels font un Platfond du Seminaire de S. Sulpice, qui doit estre bien-tost achevé de graver, & son portement de Croix.

Sa Majesté en a fait aussi graver beaucoup qui ne se

GALANT. 205

vendent pas, comme le grand & superbe Escalier de Versailles, & la grande Galerie du Roy au mesme lieu, qui n'est pas encore achevée.

On voit des Ouvrages de M^e le Brun aux Recolets de Pique-pus, le Serpent d'Airain.

A Saint Sulpice, la Pentecoste.

Au Sepulchre, le Tableau du Maistre Autel.

Aux Carmelites, quatre Tableaux.

Aux Capucins du Faux-bourg Saint Jacques, la Pro-

206 MERCURE

ésentation de la Vierge.

Le Massacre des Innocens,
chez M^r du Mets.

La Galerie de M^r Lam-
bert.

Dans le vieux Louvre , la
Galerie d'Apollon.

Il y a aussi de ses Ouvrages
chez M^r de Ramboüillet , &
l'on voit de ses commence-
mens dans la Salle des Gardes
du Palais Royal , chez M^r
Seguier , & à Saint Germain
en Laye.

Jamais homme n'ayant tra-
vaillé avec tant de facilité
que M^r le Brun, il a fait en-

core beaucoup d'autres Ouvrages qui sont chez des Particuliers, & chez plusieurs de ses Amis, & dont je ne puis vous dire les noms. Il fit il y a quelques années une Descente de Croix pour M^r l'Archevesque de Lyon, qui devoit servir de Tableau d'Autel dans la mesme Ville. M^r de Louvois, qui malgré l'occupation que luy donnent les plus importantes affaires de l'Etat, s'est appliqué avec soin à tout ce qui regarde les Arts, depuis qu'il est Surintendant des Bastimens, ayant

208 MERCURE

esté aux Gobelins pour en visiter les Ouvrages, vit chez M^r le Brun cette Descente de Croix, & l'Ouvrage luy parut si beau, que ce Ministre le retint pour le grand Autel de la Chapelle neuve que le Roy fait bastir à Versailles, & dont la guerre n'a point fait discontinuer le travail. Il y avoit quelques années, lors que M^r le Brun est mort, qu'il ne s'appliquoit presque plus qu'à faire des Tableaux pour Sa Majesté, ce que les Peinttes appellent des Tableaux de chevalet, c'est à

dire, tout ce qui n'est point
 Platfond, Galerie, & autres
 grands Ouvrages de cette na-
 ture, qui ne peuvent estre finis
 comme un Tableau qu'un
 Peintre travaille chez luy à
 loisir, & qu'il fait entier luy-
 mesme. Ceux que M^r le Brun
 a faits pour le Roy depuis
 quelques années, sont les
 Filles de Jetro, l'entrée de
 Nostre Seigneur en Jerusa-
 lem, le Porte-croix, l'Eleva-
 tion de Nostre-Seigneur sur
 la Croix, & une Nativité à
 laquelle il travailloit lors
 qu'il est tombé malade, &

Mars 1690.

S

210 MERCURE

qui n'est pas achevée. Le Roi qui prenoit plaisir à voir des Tableaux, en découvroit les beautez luy-mesme, & les faisoit remarquer à toute la Cour.

Quelques jours après que M^r le Bruh eut esté inhumé, le Corps de l'Academie de Peinture & de Sculpture luy fit faire un Service aux Grands Augustins, qui répondoit à ce qu'elle devoit à un Chef si illustre. Tous ceux qui composent ce Corps s'y trouverent, ainsi que plusieurs personnes distinguées par leurs Charges

GALANT. 211

& par l'amour qu'on sçait qu'elles ont pour les beaux Arts. L'aprèsdînée de ce même jour, M^r de la Chapelle, Inspecteur des Arts & des Sciences, se rendit à l'Academie de Peinture & de Sculpture, & portant la parole pour M^r de Louvois, il fit entendre les intentions du Roy à l'égard de M^r Mignard que Sa Majesté avoit déjà nommé Peintre

212 MERCURE

avoir passé par ce degré. Deux jours après il fut nommé à toutes celles que possédoit feu M^r le Brun, & receu par quatre Députez sur les degrez de l'Academie, où tout se passa à la maniere accoutumée.

Comme je n'auray plus guere d'occasions de parler de M^r le Brun, je vous envoie son Portrait. Il vous fera
connoître l'homme dont

GALANT. 213

Il est dangereux de braver
l'Amour. Il ne manque point
de moyens de se vanger, &
quand il pardonne aux uns,
il fait son plaisir de punir les
autres. Vous allez connoître
la vérité de ce que je dis, par
ce qui est arrivé depuis quel-
que temps à deux Cavaliers,
qui s'étoient flatz également
pouvoir toujours demeu-
Maîtres d'eux-mesmes
ils avoient tous deux

214 MERCURE

ayant un Aîné qui ne luy
laissoit que le second rang,
avoit pris le nom de Che-
valier. Ils s'estoient connus
dés leur bas âge , & ayant
beaucoup d'esprit l'un & l'au-
tre , ils avoient lié insensé-
blement une amitié fort é-
troite. Cependant leurs ca-
ractères estoient extreme-
ment opposez. Il n'y avoit
rien de plus enjoué que le
Marquis estoit

GALANT. 215

malgré l'opposition de leur humeur. D'ailleurs, l'enjouement de l'un n'avoit rien d'évaporé, & la mélancolie de l'autre estoit une mélancolie douce qui avoit son agrément. Ainsi il ne faut pas s'étonner si leur union subsista toujours. Ils se quitoient rarement, & faisoient ensemble la pluspart de leurs visites. Les Dames qui étoient le plus en reputation d'avoir du mérite & de l'esprit, souhaitoient de les connoître, & l'un ne faisoit aucune habitude où quelque lieu que

ce fust, qu'il n'y menast son Amy. Tous deux faisoient le plaisir des plus belles Compagnies. Le Marquis, tout mélancolique qu'il estoit, disoit les choses d'une maniere douce & insinuante, qui ne manquoit point à faire effet, & le Chevalier, toujourns vif & enjoué, brilloit tellement dans la conversation, qu'on ne se lassoit jamais de l'entendre. La plus ordinaire reflexion qu'ils faisoient, étoit sur l'aveuglement qu'ils voyoient en beaucoup de gens, qui estant fort amoureux

reux

moureux donnoient dans le mariage. Ils concevoient bien qu'on pouvoit chercher à plaire à une jolie personne, & aller mesme avec elle jusqu'à un certain degré de passion ; mais ils ne pouvoient comprendre que l'on s'oubliait assez pour vouloir se faire un devoir indispensable du plaisir d'aimer, & ce qui estoit d'estre l'effet d'une volonté entierement libre, n'ayant rien qui les touchast, ils plaignoient les mal heureux qui en se faisant Maris étouffoient l'amour qu'ils pretendoient.

Mars 1690.

T

218. MERCURE

satisfaire. Ces reflexions les conduisoient à de plaisantes satyres, & comme ils les laissoient souvent échaper, on les regardoit sur le pied de gens avec qui il ne falloit prendre aucun veritable engagement. Cela estoit cause qu'on écoutoit leurs douceurs, comme des paroles dont l'arrangement marquoit de l'esprit, sans qu'elles fissent nulle impression sur le cœur de celles à qui elles s'adrescoient. Cependant en s'examinant eux-mesmes sur l'averfion qu'ils croyoient a-

voir pour le mariage, ils se demandèrent plusieurs fois si malgré toutes les protestations qu'ils faisoient d'y renoncer, ils ne seroient point un jour assez fous pour s'engager tout de bon, & faire comme les autres. L'idée qu'ils se firent de la fermeté où ils se mettroient, les effraya tellement; qu'afin de se garantir de ce qu'ils envisageoient comme le plus grand de tous les malheurs, ils résolurent de signer un Billet douteux, par lequel ils arrestèrent que celui des deux qui

220 MERCURE

se marieroit le premier, payeroit mille pistoles à l'autre. Ce Billet fut accompagné d'un fort grand serment, de ne se faire là-dessus aucune grace ; & de se traiter à la rigueur. Deux ans se passerent sans que l'un ny l'autre eust lieu de se repentir d'avoir signé le Billet, mais ils tombèrent ensuite entre les mains d'une jeune Veuve, qui ayant sceu qu'ils passoient pour estre incapables de s'attacher, se mit en teste de leur donner de l'amour. Il luy parut qu'il y alloit de sa gloire, & ce mo-

tif qui flatoit sa vanité luy fit tout mettre en usage pour venir à bout de son dessein. Elle estoit belle, & toute pleine d'esprit. C'estoit de quoy embarasser les plus insensibles. Jugez si le soin qu'elle voulut prendre de leur paroistre agreable, put demeurer longtemps inutile. Elle avoit l'adresse de s'accommoder à leur caractere, & si le Chevalier trouvoit dans son enjoûment un rapport d'humeur qui le charmoit, le Marquis remarquoit dans ses manieres je ne scay

T iij

222 MERCURE

quoy de piquant qui luy faisoit croire, qu'un peu de mélange de gayeté avec sa mélancolie, le rendroit heureux. Ils s'apperceurent bien-tost de la victoire qu'ils luy laissent remporter, & ce qu'il y eut de rare, c'est que l'un ny l'autre ne penetra dans les sentimens de son Amy. Il est vray qu'ayant connu leur foiblesse, ils en eurent honte, & que pour s'en garantir, ils virent la jeune Veuve beaucoup moins souvent qu'ils ne voyoient plusieurs autres Dames; mais le

temps estoit venu où ils devoient aimer necessairement, & si la précaution de n'estre pas assidus à rendre des soins à cette aimable Personne, éloignoit tous les soupçons qu'on eust pû avoir qu'ils en fussent amoureux, ils ne retournoient jamais chez elle sans se sentir & plus convaincus de son merite, & plus fortement touchés de sa beauté. Le Marquis voulant connoistre comment son cœur estoit disposé pour luy, luy dit en termes tendres & passionnez sans se declarer

T iij

224 MERCURE

entièrement, tout ce qui pouvoit luy faire comprendre qu'il avoit dessein de luy proposer un mariage, & la Dame luy ayant répondu assez favorablement sur cette ouverture, il auroit esté plus loin, si le Billet des mille pistoles ne l'eust arresté. Il crut que c'estoit assez qu'il pust s'assurer de réussir s'il parloit plus clairement, & mit toute son application à chercher quelque moyen de rendre le Billet nul. Cependant il laissa prendre les devants à son Amy. Le Cheva-

lier trouva dans la Veuve un tour d'esprit si peu ordinaire, tant de grandeur d'ame dans ses sentimens, & une bonté de cœur si engageante, qu'enfin ne pouvant plus résister à un amour qu'il contraignoit depuis si longtems, il fut plus hardy que le Marquis, & sans s'embarasser du Billet, il demanda à la Dame si elle voudroit consentir à l'épouser. Comme en s'étudiant à luy donner de l'amour elle n'avoit pas fermé les yeux sur ses belles qualitez, & que dans la secreete disposition où son

226 MERCURE

cœur estoit , cette proposition ne luy pouvoit estre que fort agreable , elle la recut avec beaucoup de plaisir. Ainsi ne s'agissant plus que d'en venir à l'effet , le Chevalier en montra un empressement inconcevable , & la pria seulement de vouloir traiter l'affaire sans en rien dire à personne qu'après la conclusion. Elle souhaita d'en sçavoir la cause , & le Chevalier luy expliqua ce qui s'estoit fait entre luy & son Amy , dont il vouloit empêcher les raisonnemens qu'il

employeroit pour le détourner du mariage. La Dame luy fit bon gré de ce qu'il avoit si peu de peine à luy sacrifier les mille pistoles, & jugea que cette seule raison avoit retenu le Marquis, qui sans cela luy auroit parlé plus ouvertement. Elle trouva pourtant à propos de ne dire rien au Chevalier du commencement de passion qu'il luy avoit fait paroistre, & fut bien-aise qu'il demandast le secret, puis qu'elle évitoit par là tout ce qu'auroit pû tenter le Marquis pour rompre l'affaire.

228 MERCURE

On fit venir un Notaire Amy, & deux jours après la Veuve partit pour la Campagne, où le Chevalier devoit aller Épouser. Dès le lendemain de son départ, il alla chez le Marquis, Tuteur d'une Nièce que le Frere aîné du Chevalier recherchoit en mariage. Il avoit le consentement de la pluspart des Parens, mais celui de l'Oncle Tuteur luy estoit absolument necessaire, & le Chevalier s'estoit engagé à l'obtenir dans toutes les formes où il devoit estre. Il luy en avoit déjà parlé trois

ou quatre fois, & lors qu'il le pressa de finir, parce que son Frere s'impatientoit du retardement, le Marquis luy répondit qu'il alloit faire ce qu'il souhaitoit, pourveu qu'il luy accordast une autre chose, qui estoit de déchirer le Billet des mille pistoles. Le Chevalier qui ne s'attendoit à rien moins qu'à une demande qui luy estoit si avantageuse, luy dit en riant qu'il le vouloit empescher de tomber dans le malheur dont ils avoient parlé tant de fois ensemble; mais le Marquis prit la chose d'un

230 MERCURE

de maniere toute serieuse, & luy ayant fait entendre que le consentement qu'on luy demandoit, dépendoit uniquement du Billet à rendre; il le pria de ne point chercher de qui il pouvoit estre touché, ajoutant qu'il demeureroit peut estre dans la resolution de ne s'engager jamais; mais qu'il luy faisoit de n'en pas avoir la liberté. Quoy que le Chevalier n'eust aucun soupçon qu'il aimast la jeune Veuve, il ne voulut rien approfondir. Les deux Billeter furent déchirez, & chacun

GALANT. 231

demeura libre à faire ce qu'il voudroit. Le Marquis fit force vœux pour le retour de la Dame à qui il pretendoit offrir sa fortune, & le Chevalier alla la trouver. Il luy dit en arrivant qu'on l'avoit mis à couvert du payement des mille pistoles, & elle se mit à rire sur ce qu'elle voyoit bien qu'il ne tenoit plus qu'à elle de se marier avec le Marquis. Elle n'eut pourtant aucune tentation de manquer au Chevalier, pour qui son cœur estoit prévenu. Elle l'épousa peu de jours

232 MERCURE

après , & cette nouvelle mit le Marquis dans une douleur inconcevable. Il s'accusa d'avoir travaillé luy-mesme à se détruire , & croyant que son Amy n'eust songé à la jeune Veuve , que depuis que les Billets avoient esté déchirez , il estoit au desespoir de n'avoir pas prevenu ce coup en luy declarant en ce temps-là qu'il avoit dessein de l'épouser. Le Chevalier en le revoyant le laissa dans son erreur , & après luy avoir dit qu'il avoit eu tort de ne se pas expliquer, il ajouta

GALANT. 233

ra. que s'il estoit malheureux; ce seroit à luy qu'il s'en prendroit. On assure fort qu'il n'a encore eu aucun sujet de se repentir de son mariage, & selon les apparences, il n'en sçauroit esperer que des suites fort heureuses.

Vous me priez de continuer à vous mander des nouvelles de la Tontine. J'ay à vous en dire mille choses qui vous doivent estre d'autant plus agreables; que je sçay que cet établissement vous a paru avoir de grands avantages pour tous les Par-

Mars 1690.

V

234 MERCURE

ticuliers, & que vous avez toujours assuré qu'il réussiroit. Comme les Parties ne sont que de cent écus, on s'estoit persuadé d'abord que chacun n'en prendroit qu'une, & qu'il faudroit un fort grand nombre de personnes pour remplir les Classes, qui sont chacune de 100000. liv. de rente. Cependant le contraire est arrivé, & tant de particuliers y ont mis de grosses sommes, comme je vay vous le faire voir en vous les nommant, que la mort d'un seul fera quelquefois autant gros-

GALANT. 235

fir la part de ceux qui resteront , que s'il estoit mort trente ou quarante personnes. Ainsi le nombre qu'il auroit fallu pour remplir les Classes , si chacun n'y avoit mis que cent écus , estant beaucoup moindre , celuy qui restera le dernier aura bien moins de temps à attendre les cent mille livres de revenu , dont il doit jouïr. Comme il est déjà mort quelques personnes dans la plupart des Classes, la rente de plusieurs se trouvera augmentée dès le premier jour qu'ils

V ij

236 MERCURE

recevront de l'argent. Si beaucoup de ceux qui souhaitent mettre à la Tontine, ne trouvent point de difficulté dans la recherche qu'ils font de leur Extrait Baptistaire, il est seur que tous les fonds en seroient déjà remplis. Chacun y veut avoir part, & les Officiers des Armées de Terre & de Mer y mettent comme les autres, malgré les perils où ils sont incessamment exposez. Voicy les noms d'une partie de ceux qui ont porté leur argent. Les uns serviront à vous faire voir ce que je

GALANT. 237

viens de vous dire à l'égard des sommes, & les autres vous feront connoître qu'il y a des gens de toutes sortes de professions. Je ne vous dis rien de ceux dont je vous parlay le mois passé, non plus que des Princes, des Ministres, des Gens qui ont les premiers Emplois dans les Finances; & enfin de toute la Cour, dont l'empressement a servy d'exemple à la Ville de Paris & aux Provinces.

M. du Charmel Lieutenant General
de l'Isle de France 12000. l.
M. Daquinet, Banquier Expedition

238 MERCURE

naire en Cour de Rome	12000. l.
Me la Comtesse de Bregy	24000. l.
M. le Commandeur de Haute- feuille	24000. l.
M. Lautier, Capitaine Exempt des Gardes de Madame	9000. l.
M. l'Evêque Duc de Langres	1200. l.
M. Coignet, Prieur de Marmesse, Chapelain du Roy	2400. l.
M. Testu, Prieur de Saint Denis de la Chartre	1200. l.
Mademoiselle Prevost, Fille	1500. l.
M. Dasselin, Capitaine de Cava- lerie	3600. l.
M. de Fremont de Gressy	2800. l.
M. l'Abbé Faultrier,	12000 l.
M. Verdier, Apotiquaire de la feuë Reine d'Espagne,	6000 l.
M. de Mauroy, Docteur de Sor- bonne,	1800. l.
M. Frapin, Apotiquaire de la grande Ecurie du Roy	2400 l.
M. Tirmoy, maistre Teinturier à Paris,	2400 l.

GALANT. 239

M. de Vergour de la Granche, Lieutenant Colonel au Regiment de Cavalerie Dauphin,	7200 l.
M. l'Abbé de Choisy,	600 l.
M. Charlet, maistre d'Hostel du Roy	1800 l.
M. Bouillerot de Vinantes,	2700 l.
M. Trottier, Peintre & Sculpteur,	2400 l.
M. Comptour, Marchand Bourgeois de Paris,	2700 l.
M. le Chevalier de Flacour, Chef d'Escadre,	3000 l.
M. de Septeme, Capitaine de Vaisseau.	3600 l.
M. de Laubanie, Commandeur à Calais,	3600 l.
M. de Vandosme, Commis à la Douane de Lyon,	2400 l.
M. le Chevalier Maynard, Capitaine de Vaisseau	3600 l.
M. Louis Picques,	3000 l.
M. Maillard de Bretigny, Ancien Secrétaire du Roy,	2400 l.

240 MERCURE

M. Boilleau Despreaux ,	1200 l.
M. le Page,	1200 l.
M. Charles du Perier,	1200 l.
M. Humbert , Prestre de l'Oratoire,	3000 l.
Mademoiselle Picoët , Fille,	5100 l.
M. de Choiseul d'Ambonville,	3000 l.
M. Boutet de Franconville ,	8100 l.
Messire François Heros de Gourville, Conseiller du Parlement de Metz,	2100 l.
M. de Reibeire, Capitaine de Vaisseau,	1500 l.
M. du Pin , Intendant de Madame la Duchesse Douairiere de Brunsvic,	3600 l.
M. du Mas , Bourgeois de Paris,	1800 l.
M. Dupuis , Avocat au Parlement,	2100 l.
M. de Vins , cy-devant, Capitaine au Regiment des Fuseliers ,	9600 l.
La Veuve Jouan, Marchande à Paris,	2400 l.

M^r

GALANT. 241

- M. Noël, Bourgeois de Paris, 1800 l.
 M. le Faucheur, Referendaire en la
 Chancellerie de Bretagne, 1200 l.
 M. le Roy, Bourgeois de Paris, 900 l.
 M. de Hoquiquan, Apoticaire du
 Corps, 12000 l.
 M. Vallain, Docteur de Sorbonne,
 3600 l.
 M. de Pajot, Conseiller au Parle-
 ment de Metz, 1200 l.
 M. le Vasseur, 1200 l.
 M. le Marquis des Issards, 6000 l.
 M. de la Landre, Curé de Ris, 1200 l.
 M. de Sorbiere, Banquier, 1100 l.
 M. Patin, Avocat, 1800 l.
 M. Yvelin, cy-devant Capitaine du
 Regiment d'Orleans, 900 l.
 Messire Hierosme Crespin, Sergent
 du Vivier, 6000 l.
 M. Peigné, Commissaire General
 de la Marine, 1000 l.
 M. Gayant, premier Valet de Garde-
 robe de Monsieur, 2400 l.

Mars 1690. X

242 MERCURE

M. Arnoult, Intendant de la Marine,	4200 l.
M. Pailé, Prestre,	1800 l.
M. Marest, Secretaire des Comman- demens de M. le Duc,	2400 l.
M. Tiercelet, Avocat au Parlement,	3000 l.
M. l'Abbé Bauyn, Sieur des Car- meles,	3600 l.
Me la Comtesse d'Olonne pour Me la Mareschale de la Ferté,	2400 l.
M. Cain,	2400 l.
M. Blondeau, Sr de Frangy,	2400 l.
Me de Palluau,	2400 l.
M. Badouilleau,	3000 l.
M. Catinat, Lieutenant General des Armées du Roy	1500 l.
M. Richer, Ingenieur à Calais,	2000 l.
M. des Effards,	4200 l.
M. de Rigouille, Cornette de la seconde Compagnie des Mousque- taires.	3000 l.
Mlle de Nevers Guyot,	1800 l.

GALANT. 243

M. Bigot, Doyen de Garignan,	3000 liv.
M. de Marcilly, Avocat au Conseil,	600 l.
M. le Commandeur de Brulart,	1200 l.
Mlle Rusté, Fille,	1500 l.
M. Bailly, Maître des Comptes,	1200 l.
M. de la Loucherie,	1800 l.
M. Gaillard de Charantonneau,	4200 l.
M. de la Comtesse d'Orléans,	2700 l.
M. Nivert, Organiste de la Chapelle du Roy,	3000 l.
M. de Bourbonne,	1500 l.
M. Sain, <i>Chirurgien</i>	2000 l.
M. de la Marle, Chirurgien Major des Gardes du Corps,	3900 l.
M. Vigier,	2100 l.
M. Pilon, Avocat en Parlement,	1800 l.
M. le Comte de Rouvre,	3000 l.
M. de Silly,	2100 l.
M. de Vauban, Lieutenant General des Armées du Roy,	2100 l.

X ij

244 MERCURE

M. Damond , Trésorier du Marché d'or,	900 l.
M. de la Croix,	1500 l.
M. Langlois , Maître d'Hôtel du Roy,	1800 l.
M. de la Porte , Chanoine de Notre- Dame,	1800 l.
M. Roques, Bourgeois de Paris,	4200 l.
Me Charlet,	2800 l.
M. Grizet, Barbier & Perruquier à Paris,	1200 l.
M. de Mascranny , Sieur de Lange,	1500 l.
Me de Bonnaire B. de Paris,	4800 l.
M. Barquillet, Conseiller au Presi- dial de Mantes,	2400 l.
M. de Poussemothe , pour Me Fran- çoise-Louïse Bigres & more,	2400 l.
M. de Faverolles, Maître des Comp- tes de France,	3000 l.
M. Souillet B. de Paris,	2400 l.
M. Gougerot, Commis de M. Brunet,	1500 l.
M. du Perier pour luy & pour sa	

GALANT 245

Famille, 3000 l.
C'est celui dont je vous ay déjà
parlé, qui a travaillé à l'établisse-
ment de la Tontine.

Me la Maréchale de Grancey, 1200 l.

M. Ferrero, Lieutenant Colonel du
Regiment de S. Laurent, 2400 l.

M. Paniquiny, 2400 l.

M. Domergue, Fermier General du
Röy, 2400 l.

M. de Thiersaut, Conseiller au grand
Conseil, 2400 l.

La Fabrique de Saint Jacques de
la Boucherie par les mains du Sieur
Chauvin, Marguillier en Charge en
1689. pour Elisabeth Andrenas,
Veuve de Jacques Aubry.

M. Chamard, Bourgeois de Paris
4800 l.

Me la maréchale d'Estrades, 10500 l.

M. Dumaitz, Intendant des Isles de
l'Amérique.

On trouve aussi dans cet établisse-
ment des moyens feurs d'exercer sa

246 MERCURE

charité. Mademoiselle de Blois en donne l'exemple ; puis qu'elle a mis sur sa teste pour la Communauté des Filles de S. Joseph. M. le Comte de Toulouse a mis pour la même Communauté. Cela doit bien engager ces Filles à prier Dieu pour leur consécration.

Voicy de nouveaux Vers sur la Tontine. Ils sont de M. Diecville.

2522555525 2552225

A U R O Y.

Grand Roy, j'admire vos
projets ;

Aussi bon que puissant Monarque,
De vos bontez à vos Sujets

GALANT. 247

Sans cesse vous donnez quelque nouvelle marque.

Pour prolonger leurs jours, des Duels violens

Vous avez arrêté la fureur inhumaine,

Et pour les voir plus opulens
Vous leur avez cédé vostre propre
Domaine.

Comblez de si rares bienfaits,
Quand on sçait contre vous armer
toute la Terre,

Vous leur faites goûter les douceurs
de la paix,

Loin d'une si cruelle guerre.

Lors qu'on croit n'avoir rien à desfa-
rer encor,

Vous nous rendez le siècle d'or

Par le moyen de la Tontine;

Mais hélas ! que me sert tant de
bonté pour nous,

X iiij

248 MERCURE

Quand l'Astre mal faisant qui tou-
jours me domine,

Me prive d'un bonheur qui me se-
roit si doux ?

Non, ce n'est point pour moy que
la Tontine est faite,

Lors qu'elle fera des Cresus,

Grand Roy, faite de cent écus,

Je mourray gueux comme un
Poète.

Je viens au Voyage du Roy
à Compiègne, dont je croy
vous devoir donner le détail
parce qu'il vous fera voir la
bonne santé de ce Prince, qui
depuis son départ jusques à
son retour à Versailles, a
toujours chassé, ou fait des

Revenüs. Il en partit le 27. Février, & monta à cheval à la sortie du Bois de Boulogne pour prendre le divertissement de la Chasse aux chiens couchans dans la Plaine de S. Denis, où il fit paroître son adresse, jusqu'à ce qu'il remontast en Carrosse pour aller dîner à Pierrefite dans la maison de M^r Forcadet, Commissaire aux Saisies réelles. Outre l'honneur que Sa Majesté luy fit de venir chez luy, Elle luy dit avec cet air de bonté qui gagne tous les cœurs, *Monsieur, nous venons*

250 MERCURE

tout mettre en desordre chez vous. Les Dames qui estoient du Voyage se trouverent à ce dîner C'estoient Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty la Douairiere, Madame la Princesse d'Harcourt, Madame de Mortemart, Madame de Maintenon, Madame la Comtesse de Gramont, Mesdames les Marquises de Belfond & d'Urfé, Madame la Comtesse de Bury, Madame de Moreuil, & les Filles d'honneur de Madame la Princesse de Conty. Après que le Roy se

fut promené quelque temps dans le Jardin à l'issue de ce repas, il remonta en Carrosse avec les Dames, & n'en descendit qu'à Ecoïan, où il reprit son fusil pour chasser le reste de l'aprèsdinée, en costoyant le chemin de Lusarche. C'estoit là que la Court devoit coucher. Monseigneur le Dauphin, qui avoit couché le 26. à Chantilly, où il avoit esté regalé magnifiquement par Monsieur le Prince, se trouva à Lusarche avec son Altesse Serenissime. Le Roy en partit le lendemain, passa

252 MERCURE

par Senlis, & d'ina au Chateau du Plessier, appartenant à M^r le Duc de S. Simon. Sa Majesté chassa jusques à Compiègne, où Elle entra aux acclamations des Peuples, & receut les complimens de tous les Corps, & les présens de la Ville. Le lendemain premier jour de Mars, ce Prince accompagné des Dames, se rendit à quelques lieues de Compiègne, où les quatre Compagnies de ses Gardes du Corps firent l'exercice avec toute l'adresse qu'on attendoit d'un Corps si considéra-

ble. Le Roy voulut que les deux jours suivans deux Compagnies passassent chaque jour en revue devant luy, & que celle des Grenadiers à cheval, s'y trouvast. Comme toutes ces Troupes firent l'exercice à pied & à cheval, le Roy alla à pied de rang en rang, examina tous les Gardes les uns après les autres, & eut mesme la bonté d'apprendre à quelques uns à faire leur métier de bonne grace. Sa Majesté s'informa avec la mesme bonté, de la date du service de

254 MERCURE

chaque Garde, afin que les anciens jouissent préférentiellement aux autres de certaines prérogatives qui les regardent. Le 3, Sa Majesté fit la mesme chose, & vit comme le jour précédent, les Grenadiers à cheval, s'acquies avec une dextérité inconcevable, des leçons que leur donna M^r de Riotor, leur Capitaine. En effet, rien ne fait plus de plaisir à voir que leurs mouvemens, leurs évolutions & tout leur exercice. Le Roy alloit chaque jour au fort de la Revoüe, course le Cest

GALANT. 255

avec les Dames, & finissoit par la Chasse aux chiens couchans. Il y avoit tous les soirs Appartemens, que Sa Majesté après son souper honoroit de sa presence. La nuit du 3. au 4. entre minuit & une heure, toute la Cour & toute la Ville furent en alarme, parce que le feu avoit pris dans les chambres qui estoient presque immédiatement au dessus de celle où le Roy couchoit. Tout le Chasteau eust couru danger si le vent n'eust cessé presque aussi tost que le feu commença. On n'a pu sçavoir

256 **MERCURE**

au vray de quelle maniere il avoit pris. On crut qu'il s'estoit échapé par la crevasse d'un tuyau de cheminée qui passoit dans la chambre où couchoit Madame la Princesse d'Harcourt. Dès qu'on se fut apperceu que la flâme perçoit le toit du Chasteau, on avertit les Mousquetaires & les Gardes, qui allerent heurter à toutes les portes des Bourgeois. On sonna le tocsin, & chacun ayant esté reveillé, on courut viste au Chasteau. Le feu ne dura pas à cause du prompt secours.

Le Roy honora le lendemain de ses liberalitez ceux qui s'employèrent avec le plus d'ardeur & le plus efficacement dans cette occasion, parmi lesquels se trouva un Frere Capucin. Presque toutes les hardes de Madame la Princesse d'Harcourt furent brûlées, mais elle ne perdit rien, puis que le Roy luy fit present de mille Louis d'or. Cette Princesse estoit endormie quand le feu prit dans sa chambre, & elle ne s'éveilla qu'au bruit qu'il faisoit faire de tous costez. En

Mars 1690.

Y

258 MERCURE

ouvrant les yeux, elle apperçut la flâme qui s'élevoit fort près de son lit, & elle eut beaucoup de peine à se sauver dans la chambre de Madame la Comtesse de Gramont. Le Roy n'estant pas encore couché, commanda qu'on portast son lit dans une chambre qui estoit proche de celle de Monseigneur, & il se coucha dès que le feu eut cessé. Sa Majesté prit le divertissement de la Chasse du Loup, & de celle du Vol & des Chiens couchans, les deux derniers jours qu'Elle

demoura à Compiègne. Elle en partit le 6. pour aller dîner à Verbric, & à l'issüe du dîner, Elle monta à cheval, & chassa aux Chiens couchans jusques à Plessier. Ce fut vis à vis de ce Chasteau, & proche de Senlis, qu'Elle fit la revueë du Regiment de Dragons qui appartenoit au feu Baron d'Asfeld. & du Regiment Royal Cavalerie, autrement Konismarc. Les Dames estoient à cheval & en Juste-au Corps. La revueë finie, le Roy prit le chemin de Chantilly, & se divertit

260 MERCURE

au Vol des oiseaux. Ce Prince mit pied à terre à cette délicieuse Maison, & y trouva toutes choses si bien entendues, & de si bon goust, quil y demeura jusqu'à la nuit, de sorte que Sa Majesté eut besoin de flambeaux pour retourner à Lusarche, dont Elle prit le chemin, après avoir dit à Monseigneur le Prince tout ce que l'on peut dire d'obligéant, sur toutes les beautés d'un lieu si agreable. Le lendemain 7. le Roy alla en Carrosse jusqu'à Pierrefite, où Sa Majesté dinsa. Elle alla

ensuite en Carrosse jusqu'à
 S. Denis, monta à cheval au
 sortir de la Ville, & après
 avoir chassé dans la plaine,
 Elle se remit en Carrosse à
 l'entrée du Bois de Boulogne,
 & se rendit à Versailles.

Pendant le séjour que la
 Cour a fait à Compiègne,
 plusieurs Seigneurs ont esté
 voir un Hermite qui a sa re-
 traite dans la Forest, & qui
 a esté Lieutenant de Cavale-
 rie. La Reine-mere luy a or-
 donné une pension de cent
 francs, qui subsiste encore.
 Son Hermitage est creusé

262 MERCURE

dans un roc , où il demeure depuis quarante ans. On luy apporte toutes les semaines à manger d'un Village voisin. Le Pere de la Chaise qui voulut le voir , luy offrit de l'argent de la part du Roy. L'Hermite l'en remercia , disant qu'un homme comme luy n'en avoit aucun besoin.

Sa Majesté a fait de nouveaux Officiers Generaux. Vous sçavez que les Lieutenans Generaux , les Maréchaux de Camp & les Brigadiers , sont compris sous ce nom ; ainsi

lors qu'on dit que le Roy a nommé des Officiers Generaux, il n'y a pour parler juste, que les Brigadiers qui acquierent ce titre, les autres l'estant déjà. Mais par ces promotions, les Lieutenans Generaux deviennent quelquefois Maréchaux de France; les Maréchaux de Camp, Lieutenans Generaux, les Brigadiers, Maréchaux de Camp, & le Roy prend les personnes de l'Armée qui ont le plus de service, & de valeur, pour en faire des Brigadiers. Ce sont des Colonels la plus-

264 MERCURE

part, & des Lieutenans Colonels qui parviennent à ce degré d'honneur, lors qu'ils se font distinguez pendant plusieurs Campagnes, & voila les degrez par lesquels on monte à la dignité de Maréchal de France, & de General d'Armée. Les Maréchaux de Camp qui viennent d'estre nommez Lieutenans Generaux font,

M^r de la Rablière.

M^r de Langalerie.

Voicy les noms des Brigadiers d'Infanterie qui viennent d'estre nommez Maréchaux de Camp. M^s

GALANT, 265

Mrs. le Comte de Soissons,
De S. Sylvestre,
De Longueval,
De Coigny,
De Quinçon,
De Melac,
Du Gua,
De Villats,
De Lumbtes,
De Denonville.

Ceux que le Roy a chois
sis parmy les Officiers de Ca
valerie de ses Armées, pour
estre Brigadiers, sont,
M^{rs} le Marquis de Gesvres:
Le Comte Montgommery.
De Chastillon.

Mars 1690.

Z

266 MERCURE

- De Cayeux,
D'Alou,
De Villepion,
De Harlus,
Du Bourg,
Bolhen,
De Romainville,
De Houdetot,
De Poinsegu,
De Praccontal,
De Magnac,
De Mallet,
De Vandœuvre,
De Rosamel,
De Villarceaux,
De Croly, Capitaine Lieute-
nant des Gendarmes An-
glois.

De Renneville,
De la Troche,
De S. Vians,
De Lostanges.

Sa Majesté a fait aussi six
Brigadiers de Dragons, &
onze d'Infanterie. Ceux de
Dragons sont,

M^{rs} le Chevalier de Tessé,
De la Lande,
De S. Fremont,
De Finmarcon,
De Grammont,
D'Allegre.

Les Brigadiers d'Infanterie
sont,

M^{rs} le Marquis de Crequi.

Z ij

268 MERCURE

Le Marquis du Plessis-Bellie-

re.

De Laumont.

D'Usson,

De Clerembault,

De Rebé,

De Renols.

Albergoti,

De la Vaille

De Juigné,

De Thoüy.

Le 3. de ce mois, Son Al-
tesse Royale Monsieur, qui
se plaist toujours à faire des
actions de charité & de piété,
alla entendre la Messe à la
Communauté de Sainte A-

gnés, rue Plâtrière; & ensuite ce Prince visita toute la Maison, & vit le potage des Pauvres, pour lequel il fit des libéralitez. Cette Communauté fut établie il y a douze ans, par les soins & le secours de Madame la Marquise de Mouffy, Sœur de M^r le premier President, sous la conduite de Mademoiselle Pâquier, personne d'un mérite singulier, qui en est Supérieure. On peut dire qu'elle se maintient comme par miracle, puis que sans aucun revenu fondé, on ne laisse pas

270 MERCURE

d'y donner la subsistance trois jours la semaine, pendant plus de quatre mois de l'année, à plus de trois ou quatre mille Pauvres. On y fait des Ouvrages de Tapiserie & de Dentelle, qui sont d'une fort grande beauté, & l'on y instruit gratuitement près de sept cens petites Filles à prier Dieu, à lire, à écrire, & à travailler aux Ouvrages dont je viens de vous parler. Il y a outre cela dans cette Maison près de cent Pensionnaires, Veuves, Filles de qualité, & autres de bonne Famille.

De tous les Ouvrages qui demandent de grandes recherches, de grands soins, & une grande application, il n'y en a point de si difficile que les Cartes de Geographie, puis qu'il est presque impossible d'en faire sans quelque omission, ou quelque position fautive. Nous avons vû trois Cartes des environs de Paris, de Versailles & de Saint Germain, qui ont esté beaucoup estimées, & qui meritent en effet de l'estre. Cependant je dois dire pour rendre justice à la verité, & non pour par-

272 MERCURE

ler contre des Ouvrages qui sont dignes de l'approbation publique, que M^r de Fer, Geographe de Monseigneur le Dauphin, en vient de donner une nouvelle des mêmes endroits, où l'on trouvera beaucoup de lieux dans une autre position que dans celles qui ont paru, & plus de sept cens positions qui ne se trouvent point dans la Carte qui a esté mise la dernière au jour, quoy que celle dont je parle soit de peu d'estendue. Outre cela, M^r de Fer a eu un soin tout particulier

de ne rien laisser échaper à la curiosité la plus délicate & la plus difficile à contenter, puis qu'on y découvre des marques & caractères qui font distinguer les Villes, les Bourgs, les Paroisses, les Villages, les Châteaux, les Fermes, les Abbayes, les Prieurez, les Chappelles, les Moulins à vent & à eau, les Justices, les Arbres confidérables & les Croix. Il n'a pas omis les Parcs, les Chaussées, les conduits d'Eau, les Routes ou chemins, & à quelles Villes ils conduisent.

274 MERCURE

Il a ajouté beaucoup de noms de Rivieres ou Ruiffeaux, ceux des Contrées, & la division de la Banlieue de Paris & de son Election. En un mot cette Carte est dans un si grand détail, que l'on a jugé à propos de n'y point marquer les minutes de longitude ny de latitude, à cause qu'il n'y a point de commencement de degrez. C'est pour cela qu'on s'est contenté de mettre les degrez de situation de l'Isle Adam au Nord, de Corbeil au Midy, de Lagny à l'Orient, & de Mante à

l'Occident, qui sont les quatre Places qu'on trouve aux quatre extremités de la Carte, & le degté de situation de Paris qui se trouve à peu près dans le milieu. Cette Carte se débire chez l'Auteur dans l'Isle du Palais, sur le Quay de l'Orloge, à la Sphere Royale, où dans peu de jours on trouvera le Livre in quarto des costes de France Ocean, & Mediterranée.

Le Roy a nommé M^r l'Archevesque de Paris au Cardinalat, pour la premiere Promotion qui se fera en faveur

276 MERCURE

des Couronnes, c'est à dire pour la premiere que le Pape Alexandre VIII. fera, puis que suivant l'usage, la premiere Promotion que les Papes font après leur elevation au Pontificat est en faveur de leurs Parens & de leurs Creatures, ce que le Pape nouvellement élu vient de faire, & la seconde est pour les Couronnes. C'est celle qui se doit faire lors qu'il y aura quelques Chapeaux vacans. Le Roy auroit pu attendre jusque-là à faire connoître le Sujet qu'il

destinoit au Cardinalat, & mefme à fe déterminer fur le choix; mais Sa Majesté en ayant fait un qui ne peut mériter que des applaudiffemens, a esté fait plaisir à l'Eglise, & à tout le public, en déclarant par avance ses intentions. Elle a voulu que cette nomination faite avant que le temps preffast, fist connoître qu'Elle ne balançoit point sur le Sujet qu'Elle avoit à élever à une dignité si éminente. Ce seroit icy le lieu de faire l'Eloge de cet Illustre Prelat, mais que pour

278 MERCURE

rois-je dire, qui soit inconnu y puis que personne n'ignore qu'il a un mérite du premier ordre, s'il est permis de parler ainsi, une érudition profonde, une présence d'esprit qui n'a jamais eu d'égale, & qu'il répond sur le champ au plus long discours Latin en la même Langue, & ne laissant aucun point sans le reprendre? C'est ce qui s'est encore vu dans cette dernière occasion, où il a été complimenté par tous les Corps Ecclesiastiques. Celuy de l'Université pour en té-

GALANT. 279

moigner sa joye , a donné un jour de congé dans tous les Colleges par un Mandement du Recteur , qui a voulu que cette joye fust rendue publique. Voicy le Compliment que l'Université en Corps , a fait à Mr. l'Archevesque par la bouche de Mr. le Souts , son Recteur , & Principal du College de la Marche. Comme il a esté fort applaudy , je vous l'envoie.

280 MERCURE

MONSEIGNEUR,

L'Université en Corps vient
affirmer vostre Grandeur, qui elle
ne pouvoit apprendre une nou-
velle qui luy fust plus agreable
que celle qui fait maintenant la
joye du Public. LE QUATRIÈME
GRAND, le plus sage des
Rois, apprend à votre de terre,
que vous estes le Prelat le plus
digne de son estime & de son
affection. Rien ne manque plus
à vostre gloire ny à nos vœux.
Ce seroit peu pour luy de vous
avoir élevé aux plus hautes di-

GALANT 281

gnitez de son Royaume, s'il ne vous avoit procuré ce que Rome a de plus éminent ; & se souvenant que vous avez eu l'honneur le jour de son Sacre, de luy mettre la Couronne sur la teste, il veut à son tour (par cette marque sublime de Grandeur, qu'il vient de mettre sur la vostre) couronner l'ouvrage de ses graces. Après ce comble d'honneur, sa puissance ne peut aller plus loin. L'Italie sera bien-tost convaincue comme la France, que vous estes veritablement digne du choix d'un si judicieux Monarque ; & que vostre me-

Mars 1690. A a

282 MERCURE

rite fait autant d'honneur à la pourpre, que la pourpre fait d'honneur à ceux qui en sont revestus. Mais, Monseigneur, pour faire valoir dans toute l'étendue ces rares talens, qui vous placent aujourd'hui dans le rang que vous méritez, je n'emploie que les acclamations publiques qui retentissent de toutes parts, & réglant la joie de toute la France sur celle de notre Université, je puis vous assurer que le choix du Roy est le choix de tout son Etat; que le cœur des Sujets a prévenu la destination du Prince, & qu'en-

fin ne pouvant vous souhaiter de dignité plus élevée, nous portons maintenant nos vœux à meriter du Ciel que l'accomplissement en soit prompt & la jouissance durable.

Le mesme M^r le Sourc, n'étant pas alors Recteur, fit l'année dernière un fort beau Compliment à M^r l'Archevêque de Paris sur son heureuse convalescence. On m'en a promis une copie, & je vous l'envoyéray le mois prochain, ce qui n'a point encore esté veu ayant toujours de la nou-

A a ij

284 MERCURE

veauté. Les Particuliers ne se font pas moins empressez que les Corps, à témoigner la joye qu'ils ont ressentie de la Nomination de ce grand Prelat, & voicy un Madrigal de M^r Boyer de l'Academie Francoise sur ce sujet. Vous estes de trop bon goust pour ne le pas trouver tres-digne de son Auteur.

*Vous voilà revestu d'un éclat tout
nouveau,
Le Roy vous a nommé ; vous estes
par avance
Bien plus que Cardinal sans avoir
le Chapeau.
Jouissez sans impatience*

D'un choix où tant d'honneur est joint.

Ce choix du Roy vous donne une Eminence

Que de pourpre n'a-t-on point.

La Devise qui suit a esté aussi présentée à ce Prelat. C'est une Etoile qui laisse une petite trace de son passage. Elle a pour ame, *Lumine signat iter*. Ces mots ont esté ainsi traduits.

*L'ame par cet Astre éclairée
Des grandes veritez ne peut rien ignorer ;
Par sa lumiere il trace une route
Assurée*

286 MERCURE

*Et suivant un tel guide, on ne
peut s'égarer.*

Je ne connois point l'Au-
teur de cette Devise, mais il
ne faut qu'avoir les sentimens
du Public pour parler de
cette sorte.

Je vous ay entretenuë dans
quelqu'une de mes Lettres de
M^r l'Abbé de Converset, Do-
cteur de Sorbonne, & Cha-
pelain de Madame la Dau-
phine. Le Roy luy a donné
depuis peu le Prieuré & la
Cure de S. Germain-en-Laye,
vacans par la démission vo-

Montaire de M^r l'Abbé de Villetre-Momay. M^r de Con-
 verset estoit cy-devant Di-
 recteur de la Communauté
 de S. Cir, où le Roy a étably
 un Maison de Missionnaires.
 Il a travaillé fort utilement
 à la conversion des Preter-
 dus Reformez à Veselay en
 Bourgogne, dont il est Ar-
 chidiacre, & Sa Majesté fut
 si satisfaite de son zele, qu'
 Elle lay donna l'Abbaye de
 Sully. C'est un homme dont
 la grande capacité n'a pas
 moins paru que sa piété, par
 tout où il a eü de l'employ.

288 MERCURE

M^r l'Abbé Desmarais, à qui le Roy a donné l'Evesché de Chartres, n'est point de la Maison des Godet de Soudé, comme je vous l'ay mandé dans ma Lettre de Février, mais il est de l'ancienne Maison de Godet, originaire de Normandie, de la Branche des Desmarais, venant d'un Cadet de celle des Sires de Tournay, & ses Armes sont *Trois Godets d'argent en champ de gueules*; au lieu que la Maison de Soudé porte *Trois pommes de Pin d'or, avec un Chevron en champ d'azur*. La Merb
de

de M^r l'Abbé Desmarais est de l'illustre Maison de la Mark. Il est Cousin Germain de Mademoiselle de Pierre & de Madame la Marquise de Chastillon, Dame d'honneur de Madame.

Le 11. de ce mois, le Roy nomma M^r Bignon, Maître des Requestes, & President au grand Conseil, pour remplir la Charge de premier President au grand Conseil, créée par un Edit du mois de Février dernier publié le 6. de Mars. Sa profonde expérience dans les affaires, & ses

Mars 1690.

B b

290 MERCURE

longs services ont fait donner une approbation generale à ce digne choix. Après s'estre acquis beaucoup de reputation dans le Barreau, il passa à la Magistrature, & fut receu Conseiller au Parlement de Paris en 1656. Maître des Requestes en 1663. & President au Grand Conseil en 1671. Il a paru dans toutes ces fonctions Juge incorruptible, penetrant & infatigable dans les plus grands emplois. Les affaires publiques ne l'ont jamais empesché de trouver du temps pour la

GALANT. 291

lecture , & pour l'étude des belles Lettres , auxquelles il s'est toujours attaché dès sa plus grande jeunesse. C'est ce qui attire chez luy un grand nombre de Sçavans , qui y font de tres-doctes Conferences sur l'Histoire & sur les plus rares matieres de l'Antiquité. Il a entrepris la vie de quelques Empereurs Romains , tirée de leurs Medailles , sur quoy il est tres-habile & bon connoisseur ; mais il est à cràindre que le nombre des affaires que sa nouvelle dignité luy va atti-

— B b ij

292 **MERCURE**

rer, ne l'empesche de continuer ce grand travail. M^r Bignon a épousé Dame Françoisse Talon, Fille de feu Messire Omer Talon, Avocat General au Parlement, & de Dame Françoisse Doujat, Il en a eu une Fille unique mariée en 1677. à M^r de Ver-ramon, Maistre des Requestes. Il a pour Frere Aîné M^r Bignon, Conseiller d'Etat ordinaire, qui a long-temps exercé la Charge d'Avocat General avec grande estime, & ne l'a remise que par son peu de santé. Ses grandes &

éloquentes actions font aujourd'huy la principale gloire de M^{rs} ses Fils, dont l'Aîné est Maître des Requestes; le second Capitaine aux Gardes; le troisiéme, Prestre de l'Oratoire, & le dernier Avocat General en la Cour des Aides. Je ne dois pas oublier de vous dire que M^r Bignon, cy-devant Avocat General au Parlement, & M^r Bignon, aujourd'huy Premier President au Grand Conseil, sont Fils de Messire Jerôme Bignon, l'un des plus grands hommes de nostre siecle;

B b iij

294 MERCURE

mort en 1656. Avocat General au Parlement, & Conseiller d'Etat ordinaire. Le feu Roy l'honora en 1642. de la Charge de Grand Maistre de sa Bibliotheque, qui a toujours esté possedée par des personnes illustres dans les Lettres. Il n'avoit que vingt-trois ans lors qu'il publia ces admirables Notes sur Marculfe, dont les Sçavans ont fait une estime si particuliere.

La Chanson nouvelle dont vous allez lire les paroles, est du fameux M^r de Bacilly.

GALANT. 295

Comme il avoit dit souvent à une Dame de merite , & qui parmy beaucoup de belles qualitez qu'elle possede , a une reputation fort grande pour le chant , que sa voix ressembloit à un ramage d'Oiseaux , cela l'a obligé de faire les Vers qui suivent , qu'il a mis ensuite en air.

AIR NOUVEAU.

IL est vray, je l'ay dit , lors que je
vous entens
Je crois de mille Oiseaux. entendre le
ramage ,
Et vous chantez , Iris , avec tant
d'avantage ,

Bb iiij

296 MERCURE

*Qu'au plus fort de l'Hiver je pense
estre au Printemps.*

Le mesme M^r de Bacilly a repassé encore depuis peu tous ses Airs Spirituels, où il a trouvé plusieurs fautes de graveure qu'il a corrigées; il a marqué ces corrections avec de petites Etoiles. Ceux qui voudront lire un peu attentivement un avis fort ample qu'il a fait mettre à la fin de ses Livres, touchant le mérite peu connu de ces sortes d'Airs, & sur tout les luy entendre chanter chez luy, vis à vis les Ecuries de Mon-

seigneur, proche S. Roch
 seront surpris de leur beauté
 & ne pourront s'empescher
 de les preferer à ceux que l'on
 estime le plus dans les Airs
 profanes.

Il y a si longtems que j
 ne vous ay entretenuë de
Pieces nouvelles de Theatre
 que quelque bruit que la Co
 medie d'*Esopé* ait fait, je n
 vous en dirois rien en vou
 l'envoyant, si elle n'étoit d'u
 caractère tout particulier
 qui y fait trouver l'utile join
 à l'agrecable plus qu'on ne l
 trouve en aucune autre. E

298 MERCURE

effet les Fables dont se sert Esope en parlant à ceux qui le viennent consulter, semblent avoir esté faites pour le sujet, & en se faisant écouter avec plaisir par le tour fin que leur a donné l'Auteur, elles font entendre de grandes leçons, dont les gens sages peuvent profiter. Les Vers sont fort naturels, & font voir la facilité du Genie de M^r Bourfault. Ceux de vos Amis qui voudront avoir cette Comedie, la trouveront chez les sieurs Girard & Guerout Libraires au Palais.

GALANT. 299

Le Sieur Guerout commen
ce aussi à debiter la second
Edition d'un Livre de M
Milleran Professeur des Lan
gues Françoise, Allemande
& Angloise, sous le titre de
Lettres familieres & autres su
toutes sortes de sujets. Rien n'est
plus utile pour ceux qui veu
lent avoir un Modelle de
écrivain. Ce Livre, dont la
premiere Edition n'a duré
que six mois, est augmenté
de plus de cent Lettres, &
l'Auteur a revu & corrigé
toutes les autres, qui sont
d'un stile aisé & fort naturel.

300 MERCURE

au nombre de plus de quatre cens, en quoy l'on connoist qu'aucun Moderne n'en a tant fait imprimer que luy. Il doit donner au Public dans fort peu de temps d'autres Ouvrages, aussi utiles aux François qu'aux Etrangers sur la politesse de nostre Langue.

Le 24. de ce mois, jour du Vendredy Saint, M^r Boucherat, Chancelier de France, tint le Conseil, appelé Conseil des Remissions ou Graces, suivant ce qui s'est presque toujours pratiqué par les Chanceliers ses predecesseurs.

Les Officiers de la Chancellerie & Secretaires du Roy y font la lecture des Lettres de Graces & Remissions de crimes, qui ne s'accordent par volontiers les jours ordinaires de Chancellerie. Aussi cela ne se fait qu'en consideration de la sainteté du jour & le tout se regle par la prudence de M^r le Chancelier & du Conseil. C'est ce qui est cause que dans ces sortes de Lettres on a toujours employé ces mots, *En commemoration de la Mort & Passion de nostre Sauveur*; en quoy l'on s'est

302 MERCURE

attaché à imiter ce que pratiquoient nos Rois , qui tenoient ce Conseil en personne ce jour du Vendredy-saint, comme y exerçant une action de misericorde qui n'appartient qu'à eux seuls , puis qu'ils peuvent , selon qu'ils le jugent à propos , remettre la vie à leurs Sujets. Ce Conseil se tient ordinairement en l'Hostel de M^r le Chancelier, dans une Salle proprement parée. Au milieu est un Bureau couvert d'un tapis de velours violet , parsemé de Fleurs de Lys d'or avec les

GALANT. 303

Armes de France relevées en
or. Au bout du Bureau est le
fauteuil du Roy, de velours
rouge chamarré de galon &
hermine d'or, & à costé, la
chaise de M^r le Chancelier. I
y a d'autres chaises tout au
tour pour les Conseillers d'E
tat & les Maistres des Reque
stes. A l'heure marquée M^r
le Chancelier vient dans cette
Salle, précédé du Chauffe
cire, qui porte le coffre d'o
parséme de Fleurs de Lys, o
sont enfermés les Sceaux de
France. Les Huissiers de la
grande Chancellerie, en man

304 MERCURE

reau , & ayant au col la chaîne d'or , marchent à costé du Chauffecire , qui est precedé des Gardes de M^r le Chancelier. Ce grand Chef de la Justice vient accompagné des Conseillers d'Etat ordinaires & de Semestre, des Maistres des Requestes de quartier, du grand Audiencier , tous en robes de satin , & des Officiers de la Chancellerie & Secretaires du Roy, vestus comme de coutume. Les Conseillers d'Etat selon leur rang de reception , ainsi que les Maistres des Requestes , Conseil-

lers au Grand Conseil, & grand Rapporteur de France, prennent leurs places, & y demeurent assis & couverts à costé droit du fauteuil du Roy, qui est toujours vuide. Un peu derrière est le grand Audiencier de France qui tient la Feuille ou Registre, afin d'y marquer les voix, & les Lettres qui sont accordées ou refusées. A costé gauche sont les Officiers de la Chancellerie & les Secretaires du Roy, pour faire la lecture des Lettres de grâces. Après que l'on a fait le rapport de cha-

Mars 1690.

Cc

cune de ces Lettres , M^r le Chancelier prend les avis de M^{rs} du Conseil, selon lesquels il accorde ou il refuse. Il y en a eu vingt ou vingt-cinq accordées au Conseil dont je vous parle. M^r le Chancelier les marque toutes au bas , & les donne à mesure à l'un de ses Secretaires , pour estre scellées au premier jour de Sceau. Cette pratique est fort ancienne , & pour vous faire connoistre qu'on l'observoit autrefois au Conseil du Roy, par l'avis duquel les plus importantes affaires de l'Etat se

terminoient, sur tout cette action memorable de misericorde au jour du Vendredy-Saint, je vous envoie une de ces Lettres tirée des Registres de ce Conseil, & conceüe dans les termes que vous allez lire.

Du 10. Avril l'an mil quatre cens quatre-vingt huit, après Pasques à Tours. Aujourd'huy par déliberation du Conseil, ont esté écrites à la Cour du Parlement les Lettres dont la teneur s'ensuit. Tres-chers Freres, Nous vous recommandons à vous

Cc ij

en cette Semaine-sainte passèe.
De la partie de Jean Baron,
Laboureur de la Parroisse de
Gueneville au Comté d'Eu,
agé de trente ans ou environ,
chargé de Femme & Enfans,
à present détenu prisonnier en la
Conciergerie du Palais, a esté
présenté Requête au Roy & à
son Conseil, requerant audit
Seigneur, qu'il luy plust luy re-
mettre & abolir le cas pour le-
quel il est detenu Prisonnier, que
onc veut bien faire. A cette cause
on a differé luy en parler à ce
Vendredi Saint, pour ce que
jamais il n'en oit parler de sem-

blable, & ainsi a esté avisé pour
 le mieux, combien que ce fust
 des cas piteux, que ledit jour
 luy devoient estre rapportez.
 Toutefois afin que la Requête
 dudit Suppliant ne luy demeure
 infructueuse, Prés qu'elle a esté
 venüe au Conseil, & qu'il dit
 par icelle que lors qu'il commit
 ledit cas il n'estoit âgé que de
 14. à 15 ans, gardant les Bestes,
 & n'estoit de cas de discussion;
 aussi que depuis il s'est marié, &
 a enfans & menage, où il s'est
 bien gouverné, & qu'il y a
 quinze ans que le cas est venu,
 a esté deliberé vous en écrire, à

310 MERCURE

ce que soyez avertis & informez qu'il s'est mis en son devoir de pourchasser envers ledit Seigneur, pour en avoir remission audit jour du Saint Vendredy, pour luy profiter, & valoir en diminution de sa peine en tout ou partie, car c'est un cas qui pouvoit bien estre du nombre des autres, pour estre depesché dudit jour, à quoy vous prions que veüilliez avoir égard, quand viendra à la dépesche de la matiere. Ecrite à Tours le dixième jour d'Avril, aussi souscrits les Gens du grand Conseil du Roy, & dessus par le derriere est écrit.

*A nos tres-chers Freres les Gens
tenant la Cour de Parlement.*

Le S^r Girard & le S^r Cou-
stellier , Libraires, debitent
des Feuilles qui doivent estre
fort utiles au Public. Elles ont
pour titre , *Reduction generale
des Monnoyes anciennes en
Monnoyes nouvelles* , & cette
Reduction a esté exactement
calculée par M^r de Senne ,
Professeur d'Arithmetique.
Ainsi par le moyen de ces
Feuilles on voit d'un coup
d'œil , combien en voulant
changer un certain nombre

312 MERCURE

de Louis de 11. liv. 12. s. ou
d'écus blancs de 62. s. on doit
avoir de Louis d'or de 12. liv.
10. s. ou d'écus blancs de 66. s.
Par exemple , si l'on veut
changer trente-trois Louis
d'or de 11. l. 12. s. on trouvera
qu'on doit avoir 30. Louis d'or
& demy de 12. l. 10. s. avec
le quart d'un écu blanc de
66. s. & 14. s. six deniers de
petite Monnoye , & si l'on
veut changer ce mesme nom-
bre de trente-trois Louis d'or
de 11. liv. 12. s. en Ecus blancs
de 66. s. on trouvera qu'on en
doit avoir cent seize. Ces
mesmes

GALANT. 313

mesmes Feuilles apprennent
encore quelle somme doit
faire tel nombre de Louis
d'or de 11. liv. 12. s. & de 10. l.
10. s. qu'on trouve à compter.
La mesme chose est pour les
Ecus blancs de 22. s. & de 66. s.
de sorte que l'on voit tout
d'un coup que trente-trois
Louis d'or de 11. l. 12. s. valent
trois cens quatre-vingt-deux
livres seize sols, & que le
mesme nombre de Louis d'or
de 12. l. 10. s. vaut quatre cens
douze livres dix sols.

Je vous avois bien dit que
l'Enigme du mois passé, quoy

Mars 1690.

D d

244 MERCEURE

qu'elle ne fust que de quatre Vers, rien feroit pas plus aisée à deviner. Peu de personnes en ont trouvé le vray sens, & ce sont M^r Pinçon, Amant de la Belle de la rue des Singes; Grousteau; V. D. S. N. de Blois; L'Hermitte Seculier de Chefines, de Nantes; le Procureur à l'air galant de Bourgueil; la Davote Spirituelle de la rue du Muret à Chartres; le Chevalier de Maronnier, de la rue de la Monnoye; le Repetiteur des beaux Esprits du coin de la rue de Guenegaud, & le plus

516. MERCURE

Si jamais on aime ses jours,
L'on en va prolonger le cours
Pour entrer dans ma confiance,
Mais sans egard pour les premiers,
Mes plus riches faveurs seront pour
les derniers.

Je ne vous ay parlé de M^r
le Cardinal de Bouillon de-
puis qu'il est à Rome, que
pour vous marquer qu'il y
tenoit le rang de Cardinal
Prince, & qu'il y soutenoit
avec éclat tous les avantages
qu'il en doit tirer; mais il me
reste encore beaucoup de
choses à vous en dire. Elles
luy donnent d'autant plus de

gloire qu'il les doit moins à
 son sang qu'à son mérite, qui
 luy a tellement acquis l'estime
 du Pape, que trois jours après
 que Sa Sainteté eut esté élevée
 au Pontificat, Elle le mit de
 la premiere Congregation
 d'Etat, qu'Elle n'estoit quoy
 qu'elle ne fust que de neuf
 Cardinaux. Le Saint Pere luy
 a témoinné dans toutes les
 occasions qui se sont presen-
 tées de luy faire des graces,
 ou de luy donner des mar-
 ques d'honneur, une confi-
 deration tres-particuliero, luy
 ayant accordé les Bulles de

278 **MERCADE**

d'Abbaye de Clagny, & l'ayant mis en un jour de sept Congregations differentes, qui sont celles du Saint Office; de la signature de grace; de la Propagation de la Foy; des Evescques, des Reguliers, du Concile; des immunités Ecclesiastiques, & de l'Indice. Je ne croy pas qu'aucun autre ait esté mis en un mesme jour de toutes ces Congregations. Sa Sainteté a aussi nommé M^r le Cardinal de Bouillon avec M^r le Cardinal Spinola, pour chercher les moyens d'ac-

commodé un différend dont
 l'heureux succès sera avanta-
 geux à l'Eglise. Je n'entre
 point dans cette affaire, dont
 je vous entretiendray plus au
 long quand on l'aura termi-
 née. Je puis cependant vous
 dire, qu'elle fera bien glo-
 rieuse à ceux qui auront l'a-
 vantage d'avoir mis fin à de
 si grands différends, & sur les-
 quels toute l'Europe a les
 yeux ouverts, & particulie-
 rement les mal-intentionnez
 pour l'Eglise Romaine, qui
 depuis quelques années en
 ont tiré des avantages, dont

220 MERCURE

la vénérable Eglise souffre
présentement. Ce que je vous
dis de M^r le Cardinal de
Bouillon me donne lieu d'a-
jouter que M^r le Prince de
Turenne, son Neveu, est
depuis quelque temps à Rome
auprès de Son Eminence, &
que lors qu'il alla à l'Au-
dience du Pape, Sa Sainteté
le fit asseoir & couvrir, le
traita d'Altesse, & luy fit
rendre par tout le sacré Col-
lege, tous les honneurs que
l'on rend à Rome aux Fils
aînez des Princes Souverains.
Sa Sainteté luy témoigna la

satisfaction qu'Elle avoit eue
& qu'Elle conservoit des ser-
vices signalez que ce Prince
a rendus à la Republique de
Venise, & luy dit, que c'é-
toit à sa bonne conduite &
à sa valeur que cette Repu-
blique devoit une partie de
ses Conquestes. Quoy que Sa
Sainteté eust beaucoup de
consideration pour ce Prince
à cause qu'il venoit de com-
battre pour sa Patrie, ce n'est
pas néanmoins par cette ra-
son qu'Elle luy a fait rendre
tant d'honneurs. On a suivi
le Ceremonial, & l'on a receu

342 MERCURE

M^r le Prince de Turenne de la mesme maniere, que le Pape Urbain VIII. receut en 1644. M^r le Duc de Bouillon, son Grand-pere.

Le 12. de ce mois on acheta à Brest de faire l'embarquement des Troupes que l'on avoit destinées pour l'Irlande. La flote se trouva composée de trente quatre Vaisseaux de guerre, & le lendemain elle fut jointe par l'*Excellent* & le *Téméraire* qui arriverent de Rochefort. M^r le Marquis d'Amfreville, Lieutenant General, & M^{rs} de Nes-

GALANTE

522

mond & le Chevalier de Flacour, sont sur cette Flotte. Elle partit le 17. jour de Saint Patrice, Patron d'Irlande, qui est le jour que le Roy d'Angleterre fit voile l'année dernière, pour se rendre en ce Royaume-là, & elle seroit partie dès le 13. quand mesme les deux Vaisseaux de Rochefort & cinq autres de Toulon commandez par M^r de Paley qui la joignirent au moment de son départ, ne seroient point arrivez, si le vent n'eust trouvé favorable. Voyez les noms des trente - six

324 MERCURE

premiers Vaisseaux avec ceux
des Capitaines, & le nombre
des hommes d'équipage, &
des piéces de Canon.

Vaisseaux.	Capitaines.	Equi.	Can.
	Messieurs		
L'Eclatant,	de Riberrère,	420.	62
Le Content,	de Pontac.	370.	60
Le Glorieux,	de la Lusérne,	380.	60
Le Serieux.	de Relingue,	370.	60
Le Henry,	d'Amblimont.	360.	64
Le Furieux,	Desnois,	350.	60
L'Ardent,	de Septeme.	370.	62
Le Marquis,	de Belisle.	350.	58
Le Prince,	de Belfontaine.	350.	58
Le Courageux,	de Real.	350.	60
L'Excellent,	le Ch. de Mon- bron.	350.	60
Le Fort,	de la Harteloire.	350.	58
L'Entreprenant,	le C. de Sepville.	350.	60
L'Apollon,	Bidault.	330.	58
Le Vermandois,	du Chalart.	350.	58
Le Bon,	le Ch. du Palais.	300.	54
Le Maure,	le Ch. de la Ga- lisonnicre.	294.	54

GALANIE 320

Le Sage,	Colberts. Marc.	300.	50
Le François,	le Ch. d'Ailly.	250.	48
Le Trident,	des Francs.	274.	52
Le Bra c,	de Champigny.	350.	56
Le Téméraire.	du Rivau-Huet.	360.	54
Le Diamant,	de Serguigny.	300.	54
Le Neptune,	de Fourbin,	230.	48
L'Arc-en-Ciel,	de Ste Maure.	250.	44
L'Arrogant,	le Ch. Desadrais.	350.	58
L'Emporté,	le Ch. de Genlis.	230.	36
Le Leger,	le Ch. de Villars.	230.	40
Le S. Michel,	de Chaumont,	330.	58
Le Faucon,	le Baron Desa-	200.	36
	drais,		
Le Joly,	des Augers,	200.	36
Le Modéré,	de Chamelin.	300.	50
Le Sans pareil,	Ch. de la Ron-	350.	58
	gere.		
Le Palmier,	Ch. de la Gui-	200.	36
	che.		
L'Action,	J. Baërt.	200.	40

Outre ces Vaisseaux il y a
 quatre Brulots & cinq Flustes
 On a embarqué sur les 34
 premiers qui estoient prests à

LES MÉRITÉS

partir le 13. sans les deux de Rochefort, seize Compagnies du Regiment de Fimmarcon, qui font environ mille hommes ; seize Compagnies du Regiment Allemand de Zurlauben, qui font près de deux mille hommes ; seize Compagnies du Regiment de Merode, qui font huit cens hommes ; vingt & une Compagnies du Regiment de la Marche, qui font neuf cens hommes ; vingt & une Compagnies du Regiment de Courvasier, neuf cens hommes ; vingt & une Compagnies du Regiment de Forest, neuf cens hommes, & quelques autres Troupes, des Regimens desquelles je n'ay pas les noms. Les Officiers de ces Troupes se montent à

13. Colonels, & Lieutenans Colonels.

GALANT 1327

99. Capitaines.

102. Lieutenans.

Il y a outre cela quatre cens Irlandois, & parmy eux beaucoup d'Officiers. Il y a aussi quantité d'Anglois, & de Volontaires François, & il seroit impossible d'exprimer la joye avec laquelle ces Troupes sont parties. Personne n'a deserté, & il s'est trouvé à l'embarquement cinq cens personnes au delà du nombre qu'on croyoit y devoir estre. M. Daigriny en est Intendant. Il y a cinq Commissaires, un Lieutenant General d'Artillerie, des Commissaires des vivres, des Chirurgiens, & tout ce qui est nécessaire pour un Hôpital. Il y a aussi douze pieces de Canon nouvellement fonduës dans l'Ar-

28 MERCURE

fenal de Paris, & douze autres
pieces; cent Bombes de six-vingt
livres; cent de quatre-vingt livres
cent de Rampart, six mille Gre-
nades; trente-deux mille boulers
de plomb; dix-huit cens Boulets
de calibre, six cens soixante &
quatre gros Balots d'armes, Mouf-
quets, Fusils, Moufquetons, Rif-
tolets, Sabres, Faux, Hallebardes,
Haches, & cinq cens quatre-vingt
quatre gros Balots de méches;
deux cens cinquante gros Balots
pour l'Hôpital de l'Armée; trois
cens gros Balots de chemises pour
les Soldats; six-vingt Balots de
souliers; six cens trente-sept petits
Balots d'acier & de cuivre pour
faire de la monnoye, & des For-
bisseurs, Armuriers, Charpentiers,
Menuisiers & Maçons. Je pour-

GALANIE

vois faire icy de longs raisonnemens, mais je me contente d'admirer le Roy & le pouvoir de France.

Les fonctions de la semaine Sainte estant plus penibles pour le Roy, que pour aucun de ses Sujets, Sa Majesté n'a pas laissé de s'en acquiescer d'une maniere qui marque sa bonne santé, & qui fait de plus en plus connoistre son zèle pour la Religion. Il a souvent oüy les Predications du Pere Gaillart Jesuite, dont la Cour a esté très satisfaite. Le Sermon de la Cène fut prêché par M. l'Abbé d'Anoye l'an des quarante de l'Academie Royale d'Arles, & qui s'est distingué par les prix qu'il a remportez, & par plusieurs Sermons qui ont receu beaucoup d'applaudissemens.

Mars 1690.

Ec

220 MERCURE

différens. Je vous parleray le mois prochain des Benefices nouvellement donnez par le Roy.

Il n'y a rien qui subsiste plus difficilement que les Lignes. Un interest commun les fait naistre contre le Prince qui en est l'objet, mais les interests particuliers des Princes qui les composent, les détruisent. L'Electeur de Brandebourg ne veut point quitter Bonn qu'on ne luy donne le Canon & les munitions de la Place, ou de l'argent pour la valeur, ou bien qu'on ne luy assigne une somme considerable sur le Domaine de Rhimberg. Il ne demande rien que de juste. Les Alliez luy doivent cette conqueste, auant n'avoit des Troupes en plus grand nombre que luy, & son Artillerie pendant le Siege estoit plus confi-

GALATIEN

OSCI

derable que toute celle des Allez
ensemble.

Messieurs de la Ville de Cologne
demandent au Prince Clement de
Baviere qu'on demolisse Rhimberg,
ou bien qu'il fasse reparer & forti-
fier les dehors de la Place, en sorte
qu'elle puisse contenir une Garni-
son de quatre mille hommes. Cette
demande est de bon sens, & sans
cela les fruits de la Ligue demeu-
rent inutiles. Cependant il est im-
possible que le Prince Clement
puisse trouver l'argent necessair
pour cette depense, l'Electorat de
Cologne ne luy pouvant pas four-
nir, dans la situation où sont les
affaires, de quoy entretenir seule-
ment une partie de sa Maison.
L'Electeur de Baviere luy en peu-
encore moins donner, les derniere

Ec ij

832 MERCURE

Campagnes ayant fort endétré, & les grandes sommes qu'il doit le mettant presque hors d'estat de retourner à l'Armée.

Le Prince d'Orange commence à connoître depuis qu'il a cassé le Parlement d'Angleterre, qu'il aura de la peine à conserver ce Royaume-là. Il ne se fie pas non plus à la Ville d'Amsterdam, quoy que leur démeſſé soit accommodé, parce qu'il est persuadé que cette Ville ſçait qu'il ne pardonne jamais, & que par cette raison elle doit plutôt chercher à ſecoûer le joug de son autorité, que se fier à luy.

Depuis que les Liegeois ont rompu la neutralité, ils ont fait une dépense si extraordinaire qu'il est impossible qu'ils s'en relevent jamais. Les Ecclesiastiques font entrez dans la dépense de l'Estat, &

ont signé pour l'argent qu'il a emprunté, ce qui ne s'estoit jamais fait en ce Pays là. Ils demandent avec persequation aux Alliez d'assieger Dinan, sans quoy ils disent qu'ils sont entierement ruinez.

L'Electeur de Saxe au lieu de remplir ses Magazins pour la Campagne prochaine a vendu ce qui estoit dedans, & doit, à ce qu'on assure, demeurer l'esté prochain dans ses Estats.

Vous scavez que les Affaires de Hongrie empescheront que l'Empereur n'ait autant de Troupes sur le Rhin que pendant la Campagne derniere. Je n'entre dans aucuns des raisonnemens que la situation des Affaires de ces Princes donne lieu de faire. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris, ce 31. Mars 1690.

T A B L E.

P <i>Retude.</i>	
<i>Imitation du Pseaume Quare fremuerunt gentes, sur la situation des affaires d'aujourd'huy.</i>	14
<i>Edit.</i>	26
<i>Lettre à M. Ménage.</i>	33
<i>Memoires de la Cour d'Espagne.</i>	69
<i>Réjouissances & Complimens pour la promotion de M. de Beauvais au Cardinalat.</i>	178
<i>Service fait à Peronne.</i>	182
<i>Nouvelles Cartes données au Public par M. Sanson.</i>	185
<i>Suite de l'Article qui regarde feu M. le Brun, avec une liste de ses Ouvrages.</i>	191
<i>Reception de M. Mignard à l'Academie de Peinture & de Sculpture.</i>	210
<i>Histoire.</i>	213
<i>Particularitez touchant la Fontaine, avec les noms de ceux qui y ont</i>	

T A B L E.

mis de grosses sommes.	245
Journal du dernier voyage du Roy.	248
Officiers Generaux nommez par le Roy.	268
Pieté de Monsieur.	269
Carte nouvelle des environs de Paris & de Versailles & de S. Germain.	271
Le Roy nomme M. l'Archevesque de Paris, pour estre Cardinal à la premiere promotion.	275
Harangue sur ce sujet.	280
Le Prieuré-Cure de S. Germain Layé donné à M. de Converset.	285
Erreur corrigée.	288
M. Bignon est nommé premier President au Grand Conseil.	289
Esops	297
Lettres familiaires, & autres sur toutes sortes de sujets.	299
Conseil des Remissions ou Graces.	300

